

# UNE "RÉVOLUTION EN TIARE ET EN CHAPE "

Chapitre XVII<sup>è</sup> du livre **LE DÉCALOGUE DE SATAN,**

## PRÉFACE DE MGR LEFEBVRE

Ecône, le 6 septembre 1989

Bien cher Monsieur,

En cet anniversaire de la ruine profonde et radicale de l'ordre chrétien, seul ordre social voulu par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour le salut des âmes, vous avez courageusement montré comment s'est tramée cette opération diabolique ; je vous félicite vivement. Il est toujours utile de manifester la vérité d'une histoire que les amis de la Révolution présentent d'une façon mensongère.

Par les textes des papes qui ont jugé ces événements, vous jetez une lumière définitive sur cette entreprise satanique, codifiée dans les droits de l'homme.

Vous montrez enfin comment la Révolution et son esprit subversif ont conquis le monde et sont désormais installés dans l'Eglise. C'est bien le coup de maître de Satan de se servir du pape et des évêques pour la diffusion de l'esprit révolutionnaire.

Puisse votre ouvrage, avec la grâce de Dieu, servir à la Renaissance catholique et à la libération de l'Eglise de ses serviteurs infidèles.

Que Notre-Dame des Victoires vous vienne en aide.

Mgr Marcel Lefebvre.

**Face aux droits de l'homme, l'Église "est passée d'un comportement de condamnation à un comportement positif et encourageant" (aveu officiel de la commission pontificale "*Justitia et Pax*", 1975).**

### 1. *Des francs-maçons au cœur du Vatican*

Le plan de la haute vente prévoyait de fomentier "une révolution en tiare et en chape", en provoquant une apostasie à l'intérieur de l'Église. Jusqu'à Pie XII, les papes combattirent vaillamment les catholiques libéraux, qui essayaient de concilier la lumière avec les ténèbres, le christianisme avec les droits de l'homme. A partir de Jean XXIII par contre, ce combat cessa, et l'on vit les souverains pontifes embrasser la philosophie de Lamennais et consorts. Ce changement se comprend parfaitement : l'Église fut infiltrée jusqu'au sommet par les hérétiques, comme l'avait prophétisé Léon XIII : "Là où fut institué le siège du bienheureux Pierre, et la chaire de la Vérité, là ils ont posé le trône de leur abomination dans l'impiété".

Nous venons de voir, au chapitre XVI, comment le catholicisme libéral séduisit peu à peu les masses chrétiennes. Nous démasquerons maintenant le "noyau dur", c'est-à-dire le petit clan de hauts prélats initiés en loge, qui parvint à s'emparer des rênes du Vatican. En suivant pas à pas les progrès de leur conspiration, nous ne pouvons pas nous empêcher de nous écrier avec saint Pie X : "Les artisans d'erreurs", écrit-il, "il n'y a pas à les chercher aujourd'hui parmi les ennemis déclarés. Ils se cachent... dans le sein même et au cœur de l'Église, ennemis d'autant plus redoutables qu'ils sont moins ouvertement".

Retraçons donc rapidement l'historique de ces infiltrations maçonniques, au Vatican.

Dès 1806, la lettre de Simonini à Barruel révéla que le pouvoir occulte avait séduit, rien qu'en Italie, plus de 800 ecclésiastiques, 393 dont plusieurs évêques et même des cardinaux.

Sous le règne de Pie IX, le secrétaire d'Etat (c'est-à-dire en quelque sorte le premier ministre du Vatican), le cardinal Antonelli, trahit l'armée pontificale au profit des carbonari italiens, ce qui entraîna la suppression du pouvoir temporel de la papauté. Ayant découvert cette trahison, Pie IX fit emprisonner le secrétaire d'Etat félon<sup>1</sup>.

A la mort de Léon XIII, les catholiques faillirent avoir un pape franc-maçon, et même un franc-maçon arrivé aux plus hauts grades des cultes lucifériens ! Nous voulons parler du cardinal Rampolla di Tindaro, secrétaire d'Etat de Léon XIII. Rampolla allait tous les samedis dans une loge près de l'abbaye d'Einsiedeln (Suisse) et tous les quinze jours dans une arrière-loge à Zurich. Cette arrière-loge faisait partie de l'O.T.O., l'*Ordo templi orientis*.

A cet Ordre du temple oriental étaient affiliés, entre autres, les organisations suivantes : l'Eglise catholique gnostique ; l'Ordre du Temple (chevaliers templiers) ; l'Eglise occulte du saint graal ; la Fraternité hermétiste de la lumière ; l'Ordre des rose-croix d'Hérédome ; ainsi que diverses organisations maçonniques : les illuminés de Bavière, le rite ancien et primitif de la maçonnerie (système avec 32 degrés initiatiques) ; le rite de Memphis (97 degrés) ; le rite de Memphis, fondé par le frère juif Bédarride (90 degrés) ; le rite écossais ancien et accepté (33 degrés) ; l'Ordre des martinistes (fondé par le luciférien Saint Martin) ; le rite de Swedenborg (qui avait annoncé à l'avance la Révolution française)<sup>2</sup>.

Rampolla était un haut initié, puisqu'il appartenait aux VIII<sup>è</sup> et IX<sup>è</sup> grades de l'O.T.O., seuls grades autorisés à approcher le grand maître général national ainsi que le chef suprême de l'Ordre, appelé *frater superior* (frère supérieur) ou O.H.O. (*Outer head of the order*). Il n'est pas sans intérêt de savoir que l'*Ordo templi orientis* fut fondé par Aleister Crowley, considéré comme le plus grand sataniste des temps modernes ! La décence nous interdit de rapporter en détail les orgies et rites lucifériens qu'il organisa avec ses disciples<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Marquis de La Franquerie : *Lucifer et le pouvoir occulte*, 1984, page 175

<sup>2</sup> Les renseignements sur l'O.T.O. sont fournis par Georges Virebeau : *Prélats et francs-maçons*, Paris 1978, page 28-33.

<sup>3</sup> Description exhaustive dans *L'Europe des sociétés secrètes*, Sélection Reader's Digest, Paris, Bruxelles, Zurich, Montréal 1980, page 296-299

Monseigneur Jouin, fondateur et directeur de la *Revue internationale des sociétés secrètes*, ayant eu en main les preuves de l'affiliation du cardinal Rampolla, chargea son rédacteur en chef, le marquis de La Franquerie, d'aller les montrer aux cardinaux et évêques de France. Félix Lacoïnta, directeur du journal *Le bloc anti-révolutionnaire (ex-Bloc catholique)*, témoigna de son côté en 1929 : "Au cours de notre dernier entretien [avec Mgr Marty, évêque de Montauban], comme nous le tenions au courant des découvertes faites récemment et que nous venions à parler du cardinal Rampolla di Tindaro, il voulut bien dire que, lors de la visite *ad limina* qu'il fit à Rome, quelque temps après la mort de l'ancien secrétaire d'Etat de Léon XIII, il fut appelé par un cardinal [Merry del Val, secrétaire d'Etat de saint Pie X]... qui lui raconta avec force détails qu'à la mort du cardinal Rampolla, on découvrit dans ses papiers la preuve formelle de sa trahison. Ces documents accablants furent portés à Pie X : le saint pontife en fut atterré, mais voulant préserver du déshonneur la mémoire du prélat félon et dans le but d'éviter un scandale, il dit très ému : «Le malheureux! Brûlez!». Et les papiers furent jetés au feu en sa présence"<sup>4</sup>. Et récemment, un honnête catholique divulgua une conversation qu'il avait eu avec le neveu de Rampolla. Son rapport, que nous citerons plus loin, confirme l'affiliation du cardinal.

Le pouvoir occulte chargea le frère Rampolla de trois missions :

1. désarmer les catholiques français par le ralliement à la république maçonnique ;
2. fonder, au sein même du Vatican, une loge (celle de "Saint Jean de Jérusalem"), qui allait fournir les hauts dignitaires du saint siège ;
3. se faire élire pape à la mort de Léon XIII.

Rampolla exécuta les deux premières besognes, mais échoua de justesse à la troisième tâche. Au conclave, il concentra sur lui la majorité des voix, mais un cardinal autrichien intervint et déclara que son gouvernement s'opposait à l'élection de Rampolla. Le Sacré Collège élut Giuseppe Sarto, qui prit le nom de Pie X. La police autrichienne avait eu vent de l'affiliation du cardinal et l'empereur François-Joseph exerça donc son droit de veto. Dans sa première encyclique, Pie X, ignorant encore les raisons qui avaient motivé ce veto, protesta contre l'ingérence de l'Autriche au conclave. Ce ne fut qu'après la mort de Rampolla qu'il apprit le pourquoi de l'intervention impériale.

Dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'usage voulait que les cours de Paris, Madrid et Vienne eussent le droit de dire si l'élection de tel ou tel cardinal à la papauté leur déplaisait. Il ne s'agissait pas d'un droit au sens juridique, mais, pour maintenir les bonnes relations avec ces gouvernements catholiques, Rome tenait compte de leurs desiderata. Après les révolutions en France et en Espagne, il ne restait plus que l'empereur d'Autriche pour exercer un droit de veto. La maçonnerie décida de faire sauter ce dernier bastion temporel du catholicisme. Le 15 septembre 1912, la *Revue internationale des sociétés secrètes rapporta* ces paroles d'un haut maçon : "Peut-être la lumière se fera-t-elle un jour sur cette parole d'un haut franc-maçon suisse au sujet de l'héritier du trône de l'Autriche : «Il est bien ; c'est dommage qu'il soit condamné, il mourra sur les marches du trône»". Deux ans après, le 28 juin 1914, l'archiduc François-Ferdinand fut assassiné à Sarajevo, ce qui déclencha la première guerre mondiale. Les interrogatoires de ses assassins, publiés par Léon de Poncins dans son livre *La franc-maçonnerie d'après ses documents secrets*<sup>5</sup>, prouvèrent formellement que ce meurtre fut exécuté sur ordre de la secte. La première guerre mondiale eut pour conséquence de morceler l'Empire catholique austro-hongrois en plusieurs républiques laïques. Ecrasez l'infâme! Rajoutons encore un détail pittoresque : depuis 1945, la mélodie de l'hymne national autrichien est celle de la *Kleine Freimaurerkantate (Petite cantate des francs-maçons)*, composée en 1791 par le frère Wolfgang-Amadeus Mozart...

En 1899, Mélanie Calvat écrivit qu'un "certain nombre d'évêques, et des prêtres" faisaient partie de la franc-maçonnerie. Elle dit à l'abbé Combe que plus de la moitié des évêques français étaient "attachés au char de la franc-maçonnerie", sans en être nécessairement membres officiels, ce dont la secte les dispensait volontiers.

En 1938, Mgr Beaussart, archevêque coadjuteur de Paris, apporta à Pie XI le dossier maçonnique de l'épiscopat français : l'inscription en loge de 17 cardinaux, archevêques et évêques y était formellement prouvée<sup>6</sup>. Peut-être étaient-ils encore plus nombreux, car l'un des enquêteurs, Bouteloup, fut assassiné au cours de ses recherches pour l'enquête. Le saint siège n'entreprit pourtant rien contre ces frères trois-points mitrés. Car le secrétaire d'Etat de Pie XI, le cardinal Gasparri, en était lui aussi!

Il paraît (nous n'avons pas pu vérifier cette information) que les services secrets français firent une enquête analogue pour Pie XII. Ils auraient identifié 33 évêques maçons en France.

En 1976, la presse italienne publia une liste de très hauts dignitaires ecclésiastiques affiliés aux loges. Par la suite, ces informations furent authentifiées et complétées par les perquisitions que la justice italienne fit effectuer dans la loge "P 2", afin d'éclaircir le scandale financier de la banque du Vatican. Le journaliste italien Pecorino (il fut peu après victime d'un "accident" de voiture mortel... ) donna une liste contenant les noms de 119 ecclésiastiques, occupant des postes de responsabilité : évêques, cardinaux, secrétaires d'Etat, professeurs de séminaire, recteurs d'université, nonces, membres de commissions pontificales, directeurs de journaux<sup>7</sup>. Citons quelques hommes particulièrement efficaces.

- On doit au frère Bugnini, assisté de six hérétiques de la religion prétendue réformée, la messe dite de Paul VI.
- Giovanni Caprile mena un combat acharné contre la franc-maçonnerie dans la prestigieuse revue dont il était le directeur, la *Civiltà cattolica* ; puis, ayant été initié le 5 septembre 1957, le même Caprile écrivit dans la même revue que la maçonnerie n'était pas si mal que ça, qu'elle n'était, pas incompatible avec la foi...

<sup>4</sup> in : Virebeau, page 28 ; le marquis de La Franquerie précise, dans son ouvrage sur *L'inaffabilité pontificale*, que le cardinal avec lequel avait parlé Mgr Marty était Merry del Val, secrétaire d'Etat de saint Pie X.

<sup>5</sup> 1934, réédition Chiré-en-Montreuil 1972 ; nous y avons puisé la citation de la *Revue internationale des sociétés secrètes*.

<sup>6</sup> La Franquerie : *L'inaffabilité pontificale*, deuxième édition Chiré-en-Montreuil 1973, page 78.

<sup>7</sup> La liste fut divulguée dans plusieurs journaux allemands, ainsi que dans la revue française *Sous la bannière*, n° 17, Villegenon, septembre/octobre 1988, page 21-22. Elle comporte le nom, la date et le numéro d'immatriculation et la fonction de chaque prélat. L'affiliation de Liénart est attestée par La Franquerie : *L'inaffabilité pontificale*, page 80-81.

- Le cardinal Casaroli, d'abord ministre des affaires étrangères, puis secrétaire d'Etat, fut l'instigateur de l'horrible *Ostpolitik*, c'est-à-dire du sacrifice éhonté de l'Eglise du silence. Et quand Gorbatchev arriva au pouvoir, il lui transmit la liste complète des prêtres et évêques catholiques clandestins d'Ukraine, sous prétexte de réconciliation.

- Le cardinal Liénart, chevalier kadosch et luciférien, fut l'instigateur de la manipulation des élections des commissions du concile de Vatican II. Son intervention permit aux catholiques libéraux de s'emparer des dites commissions. Sur son lit de mort, Liénart s'écria : "Humainement, l'Eglise est perdue!"

- Le cardinal Suenens fut un autre protagoniste de la révolution du concile de Vatican II. Il appuya efficacement l'élection de Jean-Paul II au pontificat. Lors d'une visite à Bruxelles, le souverain pontife lui donna longuement l'accolade, en lui disant : "Mon maître, mon maître".

- Eminence grise du temps de Paul VI, le cardinal Villot mena une guerre acharnée pour détruire toute la tradition de l'Eglise. A la mort de Paul VI, le siège étant vacant, ce secrétaire d'Etat fut le maître au Vatican. La poste vaticane émit alors un timbre avec un parapluie en forme de triangle...

On le voit : le Vatican est en bonnes mains ! Bien des hauts dignitaires ecclésiastiques travaillèrent - travaillent - au service du pouvoir occulte.

Comble du malheur : l'autorité suprême, le siège de Pierre, fut également investi par les ennemis de l'Eglise ! Pour s'en persuader, il suffit d'avoir en main quelques éléments biographiques, pratiquement inconnus du grand public, concernant la vie de Jean XXIII, Paul VI et Jean-Paul II. Nous présenterons pour chacun de ces trois hommes quelques documents - horribles mais authentiques - concernant leur vie avant l'élévation au souverain pontificat.

Ensuite, nous analyserons les actes de leur pontificat, ce qui ne sera pas moins désolant que leur biographie, loin de là. Car le pire péché, c'est le péché d'hérésie. Saint Augustin, cité par saint Thomas d'Aquin, donne du péché contre la foi cette définition : "C'est là un péché qui contient tous les péchés". Et saint Thomas de commenter : "Un péché est d'autant plus grave que par lui l'homme se sépare davantage de Dieu ; or, par le péché contre la foi, l'homme se sépare de Dieu autant qu'il est en son pouvoir, puisqu'il se prive de sa véritable connaissance ; d'où il ressort que le péché contre la foi est le plus grand que l'on connaisse"<sup>8</sup>.

## 2. Jean XXIII

Angelo Roncalli fut initié en 1935, alors qu'il était délégué apostolique en Turquie. Le journaliste italien Pier Carpi, haut initié occultiste, livra au public, sur demande de la secte, une description minutieuse de la cérémonie d'initiation dans son ouvrage *Les prophéties du pape Jean XXIII*<sup>9</sup>. Ses révélations ne furent jamais démenties.

Roncalli était affilié à l'ordre des rose-croix, qu'il ne faut pas confondre avec le grade de chevalier rose-croix de la maçonnerie. Il s'agit d'un groupe occultiste où l'on pratique la magie noire. Il fut fondé au XVIII<sup>e</sup> siècle par les frères juifs Cagliostro et Saint Germain et par le frère Saint Martin, disciple d'un juif portugais, Martinez de Pasqualis.

"La pièce était vaste et pentagonale", rapporte Pier Carpi. "Au beau milieu de la pièce, une grande table en cèdre, pentagonale elle aussi". Le pentagone et le pentacle sont couramment utilisés en sorcellerie. "Sur la table, une bible ouverte au début de l'Evangile de saint Jean". La franc-maçonnerie et d'autres groupes gnostiques ont une prédilection pour le prologue de l'Evangile selon saint Jean, où il est dit que la lumière est venue dans le monde, mais que les ténèbres ne l'ont pas reçue. Par une inversion satanique, les occultistes prétendent que les ténèbres dont il est question signifient l'obscurantisme moyenâgeux de l'«Eglise de Pierre», opposée à la lumière du véritable christianisme, transmis en secret par l'«Eglise de Jean». Ils soulignent que ROMA est l'anagramme d'AMOR. Il s'agit donc de balayer l'Eglise romaine fondée sur Pierre, en infusant aux hommes la lumière (luciférienne) de la secte qui se réclame de saint Jean. C'est pourquoi Angelo Roncalli choisit Johannes comme nom d'initiation, nom sous lequel il devint pape plus tard.

En maçonnerie, le récipiendaire est amené peu à peu, au fil des années, à la lumière ; dans l'ordre des rose-croix par contre, l'initié reçoit d'un seul coup toute l'influence luciférienne<sup>10</sup>. La longue cérémonie de Roncalli se termina en effet ainsi : le maître, au cou duquel pendait le symbole de l'Ordre au bout d'«une chaîne aux nœuds templiers», posa son épée sur la tête de Roncalli. "A ce moment-là, quelque chose de nouveau, d'insaisissable se produisit en Johannes, qui explosa en lui. Il en resta tout étourdi, confondu. Au summum de la sérénité, du bonheur. - «Ce que tu éprouves en ce moment, frère Johannes, bien d'autres l'ont éprouvé avant toi : moi-même, les maîtres du passé, les autres frères à travers le monde. Cette chose-là, appelle-la lumière, mais elle n'a pas de nom», lui disait son initiateur. Notons bien que cette illumination ne fut pas d'origine divine, mais diabolique. Satan, déguisé en ange de lumière, prit possession de Roncalli.

Un franc-maçon anonyme écrivait au sujet de l'influence luciférienne véhiculée par l'initiation : "Nul, sauf rarissimes exceptions, ne peut s'initier lui-même. On ne peut l'être que dans une organisation qualifiée dont les rites et les mythes remontent à une grande antiquité et qui *n'est pas une création purement humaine* ; laquelle association ne transmet pas une doctrine, mais une *influence spirituelle*... C'est un des mystères de l'initiation : l'ambiance, les décors, les sens cachés et vaguement entrevus, et peut-être quelque *présence invisible*, déterminent une émotion indicible"<sup>11</sup>. A un autre endroit, le même auteur fait une peinture si exacte de cet être invisible que le chrétien possédant quelques notions de démonologie peut l'identifier aisément comme étant Satan travesti en ange de lumière : "Il en est qui, en certains moments donnés, ont la possibilité de se détacher d'eux-mêmes, de *descendre* au-delà du *seuil, toujours plus bas* dans les obscures profondeurs de la force qui soutient leur corps et où cette force perd son nom et son individualisation. C'est alors que l'on a la sensation que cette force s'élargit, reprend le moi et le non-moi, envahit toute la nature, substancie le

<sup>8</sup> in : Sarda y Salvany : *Le libéralisme est un péché*, page 13.

<sup>9</sup> Rome 1976 ; traduction française éditions Lattès 1976, puis éditions J'ai lu, Paris 1978.

<sup>10</sup> Lire l'article remarquable de Jean Vaquié sur l'illumination initiatique paru dans *Lecture et tradition*, janvier/mars 1973.

<sup>11</sup> *Les authentiques fils de la lumière*, 1961, page 87 et 99, cité dans l'article de Vaquié mentionné ci-dessus.

temps, transporte des myriades d'êtres comme s'ils étaient ivres ou hallucinés, se représentant sous mille formes, force irrésistible, *sauvage, inépuisable, sans repos, sans limite, brûlée par une insuffisance et une privation éternelles*<sup>12</sup>.

Cette description est identique à celle que font du démon les écrivains ecclésiastiques, quand ils le définissent comme un esprit d'inquiétude et d'ambition, un esprit incandescent, mais privé éternellement de Dieu.

Il s'agit bien d'une autre religion, d'une Contre-Eglise avec dogmes, rites et influence spirituelle.

On enseigna au futur Jean XXIII les mystères de l'ordre, "les paroles secrètes, les signes de reconnaissance, les atouchements, le rituel des travaux de groupe..., les rites quotidiens à accomplir à trois moments précis de la journée - qui correspondent aux trois points de l'opération du soleil - et dans le plus grand secret. Une phrase grecque et des gestes à répéter. A ces trois moments très précisément... [les] frères du monde entier font les mêmes gestes, disent la même phrase. Leur force est grande, elle vient de loin et s'en va très loin. Jour après jour, elle agit sur l'humanité". Il n'est pas difficile de savoir quelle est cette "force venant de loin" que l'on n'ose pas nommer...

Johannes, ayant reçu la lumière, fut admis dans les rangs des frères. "A la fin de la cérémonie, Johannes prit la place qui lui revenait parmi les frères. Alors quelqu'un lui parla. Les frères resserrèrent la chaîne autour de lui, se pressèrent pour lui communiquer leur *force*. Et, d'une voix qui n'était pas la sienne, Johannes parla... Tout ce qu'il dit fut retranscrit dans les procès-verbaux du temple, par le grand chancelier". C'étaient les prophéties de Jean XXIII, prononcées par le démon à travers la bouche de Roncalli. Car il est bien connu que les possédés parlent avec une voix qui n'est pas la leur...

Outre son affiliation aux rose-croix, il faut encore signaler que Roncalli entretenait des relations intimes avec la franc-maçonnerie.

Dans un récent bulletin du Grand Orient, on pouvait lire ceci au milieu d'une notice consacrée à la loge "Etoile Polaire" : "Le docteur Alexandre Chevallier (qui devient grand maître de l'obédience en 1965) fut un jour informé d'une demande de consultation émanant du nonce apostolique à Paris. Croyant à une plaisanterie de carabin, il donna immédiatement rendez-vous le lendemain. Un valet vêtu à l'ancienne précédait le nonce... Il revint plusieurs fois, toujours flanqué d'un ou deux accompagnateurs. Puis, un soir, le docteur Chevallier reçut un bref appel téléphoné d'une voix désormais familière. «J'ai réussi à les semer, pouvons-nous nous voir pour nous entretenir sans témoins?»... Cet essai réussi, le nonce s'arrangea bientôt pour que les consultations se déroulent en tête à tête, permettant d'aborder des sujets où la dominante politico-économique prit rapidement le pas sur les sujets médicaux... C'est ainsi que le docteur Alexandre Chevallier put, au cours de nombreux entretiens, développer, auprès de Mgr Angelo Roncalli, des propos hétérodoxes (au regard du droit canon), d'un intérêt non négligeable pour le futur patriarche de Venise.

Cet épisode, qui fait partie de l'histoire discrète de l'atelier, a fait que certains ont avancé l'hypothèse super audacieuse... que l'«Etoile Polaire» était à l'origine de Vatican II<sup>13</sup>.

De son côté, Yves Marsaudon, 33<sup>e</sup> degré de la Grande Loge de France, publia deux livres, contenant quelques anecdotes fort significatives sur ses rapports avec Roncalli. Dans l'entre-deux-guerres, le baron Marsaudon fut "l'un des principaux artisans d'un mémorable dialogue instauré entre la franc-maçonnerie et l'Eglise romaine, par l'entremise de deux de leurs représentants qualifiés, Albert Lantoine et le R.P. Bertheloot<sup>14</sup>. Ces pourparlers échouèrent. Il est vrai que l'argumentation avancée par le frère Lantoine dans sa *Lettre au souverain pontife* était un peu bizarre : "Possédés de l'esprit d'examen, nous sommes les serviteurs de Satan. Vous, détenteurs de la vérité, vous êtes les desservants de Dieu. Ces deux maîtres se complètent. Ils ont besoin l'un de l'autre<sup>15</sup>.

Le pape ayant fait la sourde oreille à cette étrange invitation, une deuxième offensive de charme fut menée après la deuxième guerre mondiale, cette fois-ci avec du succès.

Après l'Epuraton, Marsaudon fut nommé ministre plénipotentiaire de l'Ordre souverain de Malte à Paris. En 1947, il fut présenté à Mgr Roncalli, nonce apostolique à Paris. "L'accueil du nonce apostolique, qui n'ignorait rien de notre appartenance franc-maçonnique, fut empreint de la plus grande affabilité<sup>16</sup>. Les deux hommes devinrent amis. "Mgr Roncalli... daigna m'appeler son ami<sup>17</sup>. L'ecclésiastique envoya au franc-maçon un mot avec ses "souhaits les plus vifs et sincères de prospérité et de bénédiction<sup>18</sup>. Bénir un homme excommunié au lieu de lui montrer la voie du salut, c'est tout simplement un crime ! "Au cours de nos nombreux entretiens, d'abord pendant les réceptions annuelles de la nonciature, lors de l'anniversaire du couronnement du pape régnant, puis à notre résidence de Bellevue, le 24 juin fête de saint Jean, patron de l'Ordre souverain [de Malte], à ses déjeuners intimes, enfin et surtout dans le silence de son cabinet, il nous donna d'avoir, avec le nonce, des entretiens de plus en plus vivants, car ils débordèrent rapidement le cadre de l'Ordre souverain<sup>19</sup>. Le 24 juin est "la fête de la franc-maçonnerie de tradition", précise le frère Marsaudon dans ses *Souvenirs*. Le frère Peyrefitte de son côté rapporte lorsque Roncalli fut élu pape sous le nom de Jean XXIII, Marsaudon pensait que c'était en raison "de nos longues conversations sur l'Evangile et l'Eglise de saint Jean"<sup>20</sup>.

Bien entendu, tout en divulguant une partie de ses conversations, Marsaudon, en bon "franc-maçon de tradition", se garda bien d'en dévoiler les plus importantes. "S'ils ne faisaient point le mal, ils ne haïraient pas ainsi la lumière", le faisait déjà remarquer Clément XII dans sa bulle *In eminenti*. "Je ne revis le nonce que deux fois... lors d'un très long entretien

<sup>12</sup> ibidem, page 88.

<sup>13</sup> *Humanisme* (revue du Grand Orient), numéro 186, juin 1989, page 58.

<sup>14</sup> note de l'éditeur des *Souvenirs et réflexions* de Marsaudon, 1976, page 9 ; pour en savoir davantage sur ces pourparlers, on peut consulter Virebeau ou *Les documents maçonniques*.

<sup>15</sup> Albert Lantoine : *Lettre au souverain pontife*, Paris 1937.

<sup>16</sup> Yves Marsaudon : *L'œcuménisme vu par un franc-maçon de tradition*, 1964, page 44.

<sup>17</sup> Marsaudon : *Souvenirs et réflexions*, page 133.

<sup>18</sup> Ibidem.

<sup>19</sup> *L'œcuménisme...* page 45.

<sup>20</sup> Roger Peyrefitte : *Les fils de la lumière*, 1961, page 327.

que j'eus avec lui dans son cabinet, au cours duquel il ne fut question ni de l'Ordre de Malte ni de la franc-maçonnerie... Mon appartenance à cette dernière institution le faisait parfois sourire, mais avec bienveillance. Il s'efforçait gentiment de saisir le sens de l'initiation... qui n'est nullement incompatible, il en était désormais convaincu, avec la foi... La conversation à laquelle je fais allusion fut extrêmement sérieuse et grave. Je ne me crois pas autorisé à la divulguer, ni même à la résumer<sup>21</sup>. Voilà donc un ecclésiastique bienveillant envers cette secte dont la seule raison d'être est la destruction de l'Eglise, persuadé que la foi chrétienne pouvait se concilier avec la doctrine luciférienne des loges ! Que n'avait-il pas lu *In eminenti ou Humanum genus!*

La seconde conversation, "entretien en tête à tête, était dictée par des préoccupations qui étaient susceptibles de concerner un grand nombre de chrétiens. Sans fausse modestie, je tiens à montrer **l'importance que le futur Jean XXIII attachait à mes avis**. Cela m'honore, mais je dois conserver le secret le plus absolu. Je ne dirai rien non plus d'une audience privée qui me fut accordée à Rome quelques années plus tard<sup>22</sup>. D'après le roman de Roger Peyrefitte, cette conversation eut pour sujet la levée de l'excommunication des francs-maçons<sup>23</sup>. Jean XXIII fit remarquer que la Curie romaine représentait un obstacle solide, mais qu'il allait essayer de trouver un moyen pour assouplir les prescriptions du droit canon. Après des années de lutte entre progressistes et conservateurs, l'initiative fut couronnée de succès sous Jean-Paul II (cf. chapitre VIII.13).

Jean XXIII était l'homme de paille de la maçonnerie. Pier Carpi révèle que le frère juif Charles de Gaulle pesa de tout son poids pour que fût élu pape, à la place de l'archevêque de New York, farouche adversaire de la maçonnerie, le rose-croix Roncalli, ami des francs-maçons.

Le bulletin occultiste *Les échos du surnaturel* publia dans son numéro de décembre 1961/janvier 1962 le témoignage d'un auteur connu de plusieurs ouvrages pseudo-mystiques, pour ne pas dire lucifériens. **"En ce qui concerne le Concile, j'ai écrit au cardinal Roncalli (ancien nonce à Paris dont j'étais le conseiller) à la date du 14 août 1954, pour lui annoncer son élection future [à la papauté] et lui demander un rendez-vous pendant les vacances à son pays natal en vue d'étudier son premier travail... : le Concile. Et je précisais : «Voudriez-vous réfléchir sur tout cela, car il n'y aura pas de temps à tergiverser. Dès l'ascension au trône pontifical, le plan doit se dérouler instantanément et surprendre tous les politiques»**"<sup>24</sup>. Ainsi donc, quatre ans avant la mort de Pie XII, le pouvoir occulte avait déjà désigné son successeur et lui avait assigné le travail qu'il aurait à faire : un concile révolutionnaire, préparé à l'avance au sein des loges ! Mesure-t-on toute la portée de cet aveu ? L'Eglise asservie à la synagogue de Satan ! L'heure de la puissance des ténèbres était arrivée.

Jean XXIII affirma à plusieurs reprises avoir invoqué le concile sous l'inspiration de l'Esprit Saint. Dans sa bulle *Humanæ salutis*, il écrivait : "Obéissant à une voix intérieure que nous considérons comme venue d'une impulsion supérieure, nous avons jugé le moment opportun pour offrir à l'Eglise catholique et à toute la famille humaine un nouveau concile œcuménique". Mgr Lefebvre, commentant cette prétendue "inspiration du Très-Haut", écrivait, avec son bon instinct de pasteur d'âmes : "Mais cette inspiration fut-elle vraiment divine ? Cela paraît douteux ; son origine me paraît être tout autre..."<sup>25</sup>. Mgr Lefebvre subodorait donc que cette inspiration venait tout droit du malin. Ce jugement est confirmé par la biographie de Roncalli : nous avons déjà mentionné que Jean XXIII, obéissant à l'inspiration du démon qui le possédait, avait prophétisé "d'une voix qui n'était pas la sienne".

D'ailleurs, un petit indice significatif prouve bien de qui Jean XXIII recevait ses inspirations. Léon XIII avait prescrit de réciter une prière à saint Michel archange à la fin de chaque messe basse, afin de contrecarrer l'invasion de Satan et de ses suppôts dans l'Eglise. Or le 9 mars 1960, la Congrégation des Rites permit d'omettre la récitation de cette prière dans tellement de cas que cela revenait pratiquement à la suppression pure et simple. Par cet acte, Jean XXIII ouvrit en quelque sorte la porte de l'Eglise aux légions infernales. La révolution à l'intérieur de l'Eglise pouvait commencer.

Il n'est pas inintéressant de comparer cet acte avec ce qui se passa en France à la mort de Louis XIV, sous la régence du duc d'Orléans. "Débauché et sans convictions religieuses, le Régent laissera les incrédules et les libertins préparer le terrain aux sociétés secrètes et battre en brèche les traditions les plus sacrées. L'une des plus belles et des plus efficaces... voulait que le roi, après son sacre, consacra sa personne et son royaume à saint Michel, afin que le prince des milices célestes, le vainqueur de Satan, préservât son règne de toute emprise des démons et de leurs suppôts, ainsi enchaînés en quelque sorte. Pour la première fois, au sacre de Louis XV, encore enfant, cette consécration ne fut pas renouvelée. Dès lors, la porte était ouverte à Lucifer et à ses légions, ainsi déchaînés : les premières loges maçonniques s'installent en France"<sup>26</sup>. On connaît la suite...

Sous Jean-Paul II, le démon marqua encore un point supplémentaire. Nous avons signalé qu'un groupe de chercheurs retrouva et publia à nouveau la grande prière à saint Michel en 1984. Le texte de cet exorcisme fut imprimé à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires et bien des fidèles commencèrent à le réciter, ce qui dut sans doute déranger quelque peu le cornu et ses suppôts. Le cardinal Ratzinger (que certains traditionalistes myopes considèrent comme conservateur !), préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi (ex Saint-Office de l'inquisition), écrivit une lettre circulaire aux évêques du monde entier le 29 septembre 1985<sup>27</sup>. "Depuis quelques années, dans certains cercles ecclésiastiques, se multiplient les réunions de prière qui visent à obtenir la délivrance de l'influence des démons, même s'il ne s'agit pas là d'exorcismes proprement dits", constata le cardinal Ratzinger. Allait-il encourager les fidèles à prier davantage pour dimi-

<sup>21</sup> *Souvenirs....* page 263.

<sup>22</sup> Ibidem.

<sup>23</sup> Peyrefitte, page 440 – 446.

<sup>24</sup> in : Latour, Loubier et Alexandre : *Qui occupe le siège de Pierre ?*, Villegenon 1984, page 17.

<sup>25</sup> Mgr Lefebvre : *Ils l'ont découronné*, 1987, page 159.

<sup>26</sup> La Franquerie : *La Vierge Marie dans l'histoire de France*, page 173.

<sup>27</sup> *Documentation catholique*, 1986, page 197.

nuer l'influence des démons ? Point du tout ! Voici la stupéfiante directive qu'il donna aux évêques du monde entier : "Il n'est pas même permis aux fidèles d'employer la formule d'exorcisme contre Satan et les anges déchus, qui est tirée de la formule publiée par mandat du souverain pontife Léon XIII, et encore moins d'employer le texte intégral de cet exorcisme. Les évêques doivent en avertir les fidèles si cela est nécessaire".

Au début de ce siècle, Mgr Delassus se plaignit, dans *La conjuration antichrétienne*, que les fidèles ne fussent pas assez nombreux à réciter cet exorcisme ; aujourd'hui, Rome leur interdit d'en faire usage ! Quel esprit anime donc les hommes au pouvoir au Vatican ?

Autre indice troublant : jusqu'à y compris Pie XII, la Judéo-Maçonnerie portait toujours une haine farouche à la papauté. Cela allait de soi : aucune entente possible entre la synagogue de Satan et l'Eglise de Dieu. Or depuis Jean XXIII, le ton des frères changea du tout au tout. Non pas qu'ils se fussent convertis soudainement : ils restaient toujours aussi endurcis. Non, ceux qui avaient changé, c'étaient, les souverains pontifes. Désormais, la maçonnerie les gratifiait de commentaires bienveillants. La conclusion s'impose d'elle-même : si les nouveaux papes furent jugés dignes de sympathie, c'est parce qu'ils avaient rejoint le camp de l'adversaire !

Aussi, les éloges funèbres de Jean XXIII, provenant des diverses obédiences maçonniques, loin de l'honorer, ne font que confirmer son passage à l'ennemi. Pendant que les dignitaires de l'Eglise commençaient à se perdre dans le brouillard des ambiguïtés et des reniements, les frères, eux, ne perdaient pas le nord. Ils avaient parfaitement compris que Jean XXIII était un "bon pape" - pour eux ! Dans le *Bulletin intérieur* de la Grande Loge, on pouvait lire ces lignes révélatrices. "Jusqu'ici, la mort d'un pape pouvait être considérée, par les francs-maçons, comme un simple fait-divers. Mais l'anticlérical le plus endurci est obligé de reconnaître que, sur ce point, les temps paraissent changés". Le grand maître de la Grande Loge rendit hommage au défunt pape : "La Grande Loge de France s'incline avec émotion devant la dépouille mortelle d'un chef spirituel qui a eu le rare mérite d'élargir son horizon bien au-delà des limites consacrées et d'élever sa pensée avec sagesse et courage jusqu'au plan d'une tolérance dont il a donné le plus édifiant des exemples". De son côté, le Grand Orient, lui aussi, considérait Jean XXIII avec bienveillance, tout en restant hostile à la papauté en tant qu'institution. Dans son discours inaugural au convent de 1963, le grand maître déclara : "A la mort de Jean XXIII, j'ai refusé de donner une interview de presse. Le Conseil de l'Ordre a approuvé cette façon de faire, ne voulant pas tomber dans le travers qui aurait consisté à chanter les louanges d'un pape. Un pape, fût-il Jean XXIII, demeure solidaire de l'action dogmatique de l'Eglise catholique et romaine"<sup>28</sup>.

Lisons encore le jugement d'un vieil ami et conseiller de Roncalli, Yves Marsaudon, 33<sup>e</sup> grade de la Grande Loge. Jusqu'à l'élection de Roncalli, l'Eglise catholique resta catholique. Pie XII fut le dernier successeur de Pierre attaché à transmettre fidèlement le dépôt de la foi. "C'est alors qu'un homme vint qui, comme le Précurseur, s'appela Jean et tout commença à changer"<sup>29</sup>. "Progressivement, le «pape de transition» marqua fortement de son empreinte le nouveau règne. L'atmosphère changea dans tout le monde chrétien"<sup>30</sup>. "Quelque chose était changé dans le royaume de Pierre"<sup>31</sup>.

Or ce changement ne pouvait en aucun cas être conforme à la volonté de Dieu. Car, comme l'écrivait l'apôtre saint Jacques dans son *épître 1*, 17 : "Tout don excellent, tout présent parfait vient d'en haut : il descend du Père des lumières, en qui il n'y a ni changement, ni même ombre de variation". Et le catéchisme du concile de Trente enseigne : "Voici un dernier caractère propre à nous faire distinguer la véritable Eglise : elle vient des apôtres, dépositaires du grand bienfait de la révélation. Sa doctrine n'est point une chose nouvelle, et qui commence, non, c'est la vérité transmise autrefois par les apôtres, et répandue par eux dans tout l'univers". Les termes mêmes de "changement, *aggiornamento* (mise à jour), nouveau, dépassé, évolution" devraient susciter la méfiance chez le bon catholique.

Dans l'avant-propos de son livre sur l'œcuménisme, Marsaudon parla même d'une "révolution de Jean XXIII"<sup>32</sup>. Quelle révolution ? Jean XXIII fut le premier pape à prendre parti pour la liberté des cultes - nous y reviendrons. Marsaudon, en bon franc-maçon, se réjouissait naturellement de "la révolution voulue par Jean XXIII, la liberté de conscience"<sup>33</sup>. Parallèlement, en bon sectaire, le même Marsaudon vouait aux gémonies la véritable Eglise, et notamment l'un de ses plus grands pontifes, saint Pie X. Les idées que détestait tant la franc-maçonnerie "retrouvèrent force et vigueur lorsque Pie X monta sur le trône de saint Pierre, l'empereur François-Joseph ayant mis son veto à l'élection de cardinal Rampolla, libéral... Ce fut le début de ce que nous appelons «l'intégrisme» et qui n'est pas autre chose qu'un mélange de pharisaïsme hypocrite et haineux, et de perpétuel désir d'un retour en arrière"<sup>34</sup>.

Après la mort de Jean XXIII, le changement fut continué et amplifié par ce que le frère Marsaudon appelait la "révolution de Paul VI"<sup>35</sup>. L'Eglise était donc en bonnes mains !

### 3. Paul VI

La carrière de Montini ne fut guère plus reluisante que celle de Roncalli.

"Au début des années cinquante, un père jésuite, professeur de théologie à l'université grégorienne, est surpris en flagrant délit de vol de documents dans la chambre forte où sont enfermés les dossiers secrets du Vatican ! Il s'appelle Alighiero Tondi. Il est secrétaire de Mgr Montini, alors collaborateur direct de Pie XII, aujourd'hui rien moins que le pape Paul VI. Une enquête avait été ouverte depuis quelque temps... Depuis deux ans, en effet, chaque fois que des prêtres

<sup>28</sup> *Bulletin intérieur de la Grande Loge*, mai/juin 1963, in : Henry Coston : *La république du Grand Orient*, Paris 1976, page 177-178.

<sup>29</sup> *L'œcuménisme...* page 42.

<sup>30</sup> *ibidem*, page 48.

<sup>31</sup> page 51.

<sup>32</sup> page 26.

<sup>33</sup> page 120.

<sup>34</sup> page 30-31.

<sup>35</sup> page 125.

étaient envoyés clandestinement dans les pays de l'Est pour remplacer ceux que les régimes internait, déportaient ou fusillaient, un «comité d'accueil» communiste se trouvait immédiatement sur place pour les arrêter à leur tour, avant même qu'ils aient pris leurs fonctions... Lorsqu'Alighiero est pris, il avoue qu'il s'est fait prêtre en 1936 sur ordre d'une section spéciale du P.C. italien, et qu'il a même suivi un stage à cet effet à l'université Lénine de Moscou, d'où sortent les «chefs-espions». C'est directement à Palmiro Togliatti, le secrétaire général du P.C. italien, qu'il passait ses renseignements<sup>36</sup>.

En punition, Montini, complice de Tondi, fut relégué à Milan. Mais cela n'arrêta point l'ascension de ce prélat félon. Il bénéficia en effet d'importants appuis occultes. A l'appui de cette assertion, nous citons le récit de Winckler, témoin de première main.

"Diverses circonstances, tenant à mon désir de rejoindre l'armée Leclerc, firent que je me retrouvais en Tunisie lors de son occupation par les troupes de l'axe. Un certain journaliste que nous appelions «Martin Longues-Oreilles» jugea intelligent de me «circonscire» dans un article de journal, d'où maints ennuis avec les occupants (huit arrestations). Enfin je pus m'engager, et après être passé à Tripoli, Casablanca et Alger, je débarquai à l'E.M.F. de Rome, comme officier interprète. La monarchie savoyarde était à l'agonie avec les derniers soupirs du fascisme et la démocratie pavoisait. Vous savez qu'il est de tradition à Rome de confier les finances de saint Pierre à des catholiques d'origine juive. Avec la réputation faite par Martin, ceux-ci me reçurent avec tous les honneurs dus à un frère ayant souffert... Ils me présentèrent au grand frère Montini et je lui servis la messe qu'il disait le jeudi pour les diplômés de l'université. A l'ordre du jour : «l'ouverture au monde», mais très habilement, et à mots très, très couverts. Les participants se gênaient moins, mais je ne fus vraiment «mis au parfum» que par Mgr Serge Pignedoli... Il me confirma que **la mère de Jean-Baptiste [Montini, futur Paul VI], Judith Alghisi, s'était convertie lors de son mariage avec Georges Montini, lui-même d'origine juive (cf. Livre d'or de la noblesse italienne)**... Encouragé par Gasparri [secrétaire d'Etat franc-maçon], soutenu par de très hautes instances mondialistes, «tenu» par ses mœurs contre-nature, il était devenu le «futur-pape» ! Ses meilleurs supporters se retrouvaient dans un groupe initiatique dont les grands ancêtres ont des noms qui ne disent rien aux gens qui tiennent à ignorer jusqu'à l'existence du *mysterium iniquitatis*, par exemple H.P. Blavatsky, H.S. Olcott, Théodore Reuss, etc.. Pignedoli me conduisit, le 2 janvier 1945, chez le neveu du cardinal qui, sans le veto (motivé par son appartenance à l'O.T.O., loge de Zurich), nous aurait privé de saint Pie X, «*niente meno*» (rien de moins)!

Vendant la peau de l'ours avant de m'avoir... subjugué, Pignedoli me «cassa le morceau» : **il reprit toute l'histoire du complot Rampolla et m'assura que cette fois, l'affaire était dans le sac avec Montini.** Le vénérable de la loge [le prince E. de Naples Rampolla, neveu du défunt cardinal] en fut pour ses frais et je pris mes distances avec Don Sergio comme avec Mgr Montini. Du coup, par l'entremise de Maritain, on me signifia que j'étais indésirable à Rome et l'on me rapatria. Le haineux philosophe s'était fait l'ami de l'évêque traître, menteur et sodomite. Je ne puis vous confirmer qu'il était B'nait B'rith [une maçonnerie mondiale réservée exclusivement aux juifs] ; je sais seulement que **l'affaire se passait dans les sphères les plus hautes d'un certain projet mondialiste, dans un tout autre secteur que le sionisme**<sup>37</sup>.

Après être devenu pape, un jour, Montini, dont les deux parents étaient juifs, jugea bon de quitter les habits pontificaux pour revêtir publiquement l'éphod, c'est-à-dire la tunique des grands prêtres hébreux qui firent crucifier Jésus ! La photo fut publiée au printemps 1970 dans *Paris-Match* et dans d'autres périodiques encore.

On pourrait encore disserter sur les obscures transactions financières et les mœurs scandaleuses de Paul VI, mais nous pensons que les informations déjà fournies suffisent amplement pour donner une idée du personnage.

Passons maintenant à son digne successeur.

#### 4. Jean-Paul II

En 1978, un bulletin occultiste bien informé titrait : **"L'élection d'un pape polonais marque le dernier virage de l'Église romaine dans sa course à l'abîme"**. Sans commentaire.

Avant de fournir quelques aspects révélateurs de la vie de Karol Wojtyła, nous nous permettons de recommander la lecture du meilleur ouvrage qui ait été écrit à son sujet, et qui comporte des photos intéressantes : *Pierre m'aimes-tu? Jean-Paul II : pape de tradition ou pape de la révolution?*, par l'abbé Daniel Le Roux<sup>38</sup>.

Emilia Kaczorowska, la mère de Karol Wojtyła, était juive.

La formation philosophique du jeune Wojtyła fut catastrophique ; il fit siennes les idées des penseurs modernes, mis à l'Index de l'Inquisition. "Le pape a été formé à l'école des philosophies modernes, quelque part entre l'idéalisme, l'existentialisme, la phénoménologie et le personnalisme, écrit l'abbé Le Roux<sup>39</sup>. Dans ses écrits de jeunesse déjà, il nia des dogmes de la foi catholique.

Il eut encore des liens avec l'occultisme. A. Wadowice, il rencontra Mieczyslaw Kotlarczyk, metteur en scène et théoricien de théâtre, et fut initié à une dramaturgie ésotérique. Kotlarczyk était féru d'occultisme. "Sur le rapport entre les paroles et les choses, Kotlarczyk lut et médita des textes de la tradition théosophique (d'Helena Petrovna Blavatsky), de phonétique et de linguistique (Otto Jespersen), de la tradition hébraïque (Ismar Elbogen), fondant le tout en une synthèse tout à fait personnelle. Annie Besant et Rudolf Steiner furent les successeurs de Madame Blavatsky à la tête de la société de théosophie. Le christianisme de ce dernier était un christianisme «cosmique», adogmatique et, bien sûr, évolutionniste. Il comporte une initiation à une magie occultiste qui met ses adhérents en liaison avec des «forces», qui permettent

<sup>36</sup> Pierre de Villemarest : *L'espionnage soviétique en France*, 1969, page 171-172 ; cette horrible trahison de Montini est confirmée par d'autres témoignages encore.

<sup>37</sup> in : Latour, Loubier et Alexandre : *Qui occupe le siège de Pierre?*, page 61-62.

<sup>38</sup> Editions *Fideliter*, 1988.

<sup>39</sup> ibidem, page 67.

l'exercice de la «pensée hors du corps». Les moyens de diffusion du théosophisme steinérien étaient et restent encore le théâtre, la danse, etc."<sup>40</sup>. Revoilà donc cette "force" que l'on n'ose pas nommer ! Cela sent le souffre !

Wojtyla lui-même décrivait ainsi l'atmosphère dans laquelle il avait travaillé comme acteur : "C'était une mission, une vocation ; c'était le sacerdoce de l'art. Les acteurs, en tant que «prêtres de l'art», dotés d'une force illimitée pour renouveler le monde, pour refaire l'humanité entière, pour guérir la morale à travers la beauté prêchée, transmettaient les plus hautes valeurs métaphysiques. Telles étaient les idées chantées par l'«archiprêtre» Kotlarczyk"<sup>41</sup>. Le vocabulaire employé - "force illimitée, prêtres de l'art, renouveler le monde, guérir la morale" - ne nous semble pas très catholique...

Après la deuxième guerre mondiale, l'abbé Wojtyla voyagea beaucoup. Or, à cette époque, seuls les juifs ou les communistes avaient le droit de passer au-delà du rideau de fer, comme le fit remarquer en 1949 l'ambassadeur américain en Pologne. "Bien qu'il fût extrêmement difficile à un Polonais d'obtenir la permission de sortir du pays, à moins qu'il ne fût appelé par une affaire intéressante pour le gouvernement, les juifs polonais pouvaient passer la frontière sans passeport ni restrictions d'aucune sorte"<sup>42</sup>. Faut-il en déduire que Wojtyla s'occupait d'une "affaire intéressante pour le gouvernement" ?

Un deuxième indice semble confirmer que cet homme était au service de la dictature communiste. Le 13 janvier 1964, à 43 ans, Wojtyla fut nommé archevêque de Cracovie. "On présente trois candidats : deux prêtres appartenant à l'aristocratie et Karol Wojtyla. Les dirigeants polonais, qui n'ont jusqu'alors jamais usé de leur droit de veto pour ce qui concerne les nominations d'évêques, cette fois l'utilisent : contre les nobles, ils choisissent l'homme du peuple : Karol Wojtyla"<sup>43</sup>. Que penser d'un homme qui doit son élection à l'appui d'un gouvernement communiste ?

Cet ecclésiastique avait encore d'autres relations utiles. Au moment de son élection au pontificat, on pouvait lire dans le journal *La Croix* : "M. Lichten, délégué à Rome de l'organisation juive B'naït B'rith, a rendu hommage à Jean-Paul II : «L'abbé Wojtyla a beaucoup aidé les juifs de Cracovie», a-t-il dit, «il faisait partie du réseau chrétien 'Unia'.

Il procurait des cartes d'identité aux juifs et dut se cacher dans la cave du cardinal Sapieha pour échapper à l'arrestation par les nazis. Plus tard, Mgr Wojtyla défendit les survivants de la communauté juive contre les autorités civiles qui voulaient les expulser de Cracovie après la 'guerre des Six Jours'. «Le pape a reçu dernièrement au Vatican», a précisé encore M. Lichten, «un ami d'école, Jerzy Kluger, qui est le fils du président de la communauté israélite de Cracovie»<sup>44</sup>.

En quelque sorte, Lichten, affilié à la judéo-maçonnerie des B'naï B'rith, se portait garant de l'«orthodoxie» du nouveau pape. Il était donc normal que Jean-Paul II renvoyât l'ascenseur à son vieil ami. Dans le numéro 225 de *La contre-réforme catholique* d'août/septembre 1986, l'abbé Georges de Nantes écrivait : "J'apprends par le *Polish Diary* de Londres, du 17 juillet, que le Dr. Joseph Lichten (né Lichtenstuh), juif d'origine polonaise, Américain, membre des B'naï B'rith et de l'Anti-Defamation League qu'il représente officiellement à Rome, chargé d'affaires officieux de l'Etat d'Israël auprès du saint siège, vient de se voir conférer, le 1<sup>er</sup> juillet..., par le pape, la médaille de l'ordre de saint Grégoire avec la dignité de commandeur. On croyait ces honneurs ecclésiastiques réservés aux seuls chrétiens ! Le diplôme lui fut remis par le cardinal Willebrands. Comme on sait, celui-ci travaille de concert avec les juifs à «préparer le monde à la venue du messie»... Mais les juifs actuels - qui l'ignore le fait exprès ! - et principalement leur association maçonnique dirigeante, les B'naï-B'rith, n'ont d'autre «messie» en vue que collectif, et ce messie attendu, préparé, c'est leur propre peuple, Israël, accédant à la domination du monde et à la réduction des nations en esclavage. Autant dire que la préparation de cette ère messianique future passe par le rejet de Jésus-Christ, cette fois par le grand prêtre des gentils, le pape de Rome, et la mise en servitude définitive de l'Eglise, sous la tutelle des «fils de l'Alliance»".

L'Eglise asservie à la synagogue ? Il est permis de se poser la question. Lors de son voyage à Paris en 1980, Jean-Paul II rendit visite au grand rabbin. "L'agence télégraphique juive révèle que le grand rabbin, en tant que descendant des grands prêtres de Jérusalem, a donné «la bénédiction sacerdotale en hébreu au pape, appelant la bénédiction divine sur son action mondiale en faveur de la paix»"<sup>45</sup>. De visite à Lyon en 1986, cet homme, censé être le vicaire du Christ, récidiva. Il reçut du rabbin Werstenschlag une bénédiction extraite d'un très ancien rituel juif du temps des papes d'Avignon<sup>46</sup>.

Imagine-t-on saint Pierre sollicitant la bénédiction des grands prêtres du sanhédrin, qui avaient fait crucifier Jésus ?

Oui, décidément, "quelque chose était changé dans le royaume de Pierre", comme l'avait remarqué le frère Marsaudon ! Signalons donc quelques-uns de ces changements intervenus dans le royaume de Pierre" après la mort de Pie XII. Nous disons bien : quelques-uns. Car les changements furent si nombreux que certains écrivains purent remplir aisément de gros volumes avec ces variations de la papauté. Romano Amerio par exemple a fourni un livre de plus de 600 pages (*Iota unum*), et il y a au moins une vingtaine de thèmes qu'il a laissé de côté ! Si l'on se mettait en tête de recenser en plus les déviations épiscopales, voire presbytérales, une vie d'homme ne suffirait pas à faire ne serait-ce qu'une simple énumération ! Nous dûmes donc nous contenter de sélectionner quelques échantillons représentatifs des pontificats de Jean XXIII, Paul VI et Jean-Paul II.

Comme on le verra, **ces trois hommes détruisirent la foi catholique en prêchant les droits de l'homme**. Ainsi se réalisa ce qu'avait craint le cardinal Billot en 1923 : "la révolution dans l'Eglise, un nouveau 1789".

<sup>40</sup> page 63.

<sup>41</sup> page 64.

<sup>42</sup> in : Latour, Loubier et Alexandre : *Qui occupe le siège de Pierre?*, page 44.

<sup>43</sup> *Pèlerin magazine*, numéro hors série : "Jean-Paul II, album 1978-1988, page 98.

<sup>44</sup> *La Croix* du 8 novembre 1978.

<sup>45</sup> *La Croix* du 4 juin 1980.

<sup>46</sup> Le fait est officiellement enregistré dans la *Documentation catholique* !



## 5. Le culte de l'homme

Alors que jusqu'à présent, les chrétiens avaient cru devoir rendre des hommages fervents à Dieu, les nouveaux papes les invitaient à rendre un culte à l'homme. Les devoirs envers Dieu furent singulièrement oubliés et firent place aux droits de l'homme, désormais seule référence de toutes choses.

Rappelons le degré suprême de l'illuminisme : "homme-roi". Dans le sillage de Weisshaupt, Marx disait : "L'Etre suprême de l'homme, c'est l'homme lui-même". A partir des années 1960, le culte luciférien de soi-même fut prêché par les papes !

Le discours de clôture du concile de Vatican II, prononcé par Paul VI le 7 décembre 1965, est à cet égard exemplaire. "L'Eglise du Concile... s'est beaucoup occupée de l'homme, de l'homme tel qu'en réalité il se présente à notre époque, l'homme vivant, l'homme tout entier occupé de soi, l'homme qui se fait non seulement le centre de tout ce qui l'intéresse, mais qui ose se prétendre le principe et la raison dernière de toute réalité... L'humanisme laïque et profane est apparu dans sa terrible stature et a, en un sens, défié le Concile. La religion du Dieu qui s'est fait homme s'est rencontrée avec la religion (car c'en est une) de l'homme qui se fait Dieu. Qu'est-il arrivé ? Un choc, une lutte, un anathème ? Cela pouvait arriver ; mais cela n'a pas eu lieu. La vieille histoire du Samaritain a été le modèle de la spiritualité du Concile. Une sympathie sans bornes l'a envahi tout entier... Reconnaissez-lui au moins ce mérite, vous, humanistes modernes, qui renoncez à la transcendance des choses suprêmes, et sachez reconnaître notre nouvel humanisme : nous aussi, plus que quiconque, **nous avons le culte de l'homme**".

Ce discours fut tenu devant tous les évêques du monde entier, sans qu'aucun d'eux se fût levé pour protester ! Paul VI y parla non pas de l'«Eglise catholique», mais de l'«Eglise du Concile». Et effectivement, c'était une tout autre Eglise. Face à l'orgueil luciférien de l'homme moderne, qui se prétendait son propre Dieu, Paul VI, au lieu de combattre cette perversion de l'esprit, jugea opportun de s'aligner sur elle, de proclamer son nouvel humanisme, de rivaliser avec les impies dans le culte de l'homme. Il avança l'exemple du Samaritain pour justifier son attitude. Le Samaritain, plein de bonté, pansa effectivement les plaies du voyageur assailli par les brigands. Seulement - et ce fut l'aspect que Paul VI passa sous silence - le Samaritain, justement parce qu'il était plein d'«une sympathie sans bornes» pour ce voyageur, *s'élança au combat et chassa les brigands* ! Si Paul VI avait vraiment voulu imiter le Samaritain, il aurait dû panser les blessures de l'âme de l'homme moderne en combattant les athées !

Et ce fut justement cela que fit saint Pie X, confronté au même problème de l'humanisme athée. Au lieu de s'aligner sur le culte de l'homme, il le condamna fermement. "L'homme - et c'est au dire de l'apôtre saint Paul le caractère propre de l'antéchrist -, avec une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur en s'élevant «au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu». C'est à un tel point que, impuissant à éteindre complètement en soi la notion de Dieu, il secoue cependant le joug de sa majesté, et se dédie à lui-même le monde visible en guise de temple, où il prétend recevoir les adorations de ses semblables. «Il siège dans le temple de Dieu, où il se montre comme s'il était Dieu lui-même» (II Thessaloniens II, 2)<sup>47</sup>.

Paul VI se rangea résolument derrière la bannière de l'antéchrist. Le 7 février 1971, à l'occasion d'un voyage de la terre à la lune, il composa un *Hymne à la gloire de l'homme*, plagiat blasphématoire de *l'hymne au Christ roi des siècles*. "Honneur à l'homme, ...honneur à la hardiesse humaine, ...honneur à l'homme roi de la terre et aujourd'hui prince du ciel".

Son successeur fut imbu de la même lubie "humaniste". Parfois, son vocabulaire creux était assez difficile à comprendre : le 12 janvier 1979, il fit l'éloge de la liberté de conscience, "droit fondamental de l'esprit humain, dans lequel l'homme s'exprime peut-être le plus profondément comme homme". Ailleurs, il vanta l'«humanisme transcendant». Il incita encore l'homme à "développer la globalité de son humanité". Comprenez qui pourra !

Dans bien des passages de ses discours, il essaya de propager sa vision anthropocentrique du monde. Pendant son discours du 24 septembre 1979, il posa comme principe que "l'homme est à la base de tout", et lui attribua "une dignité transcendante". Le 6 octobre 1979, il récidiva en proclamant l'homme mesure de toutes choses : "L'homme ! L'homme est le critère décisif qui dicte et oriente tous vos efforts. Il est la valeur vitale dont le service exige constamment de nouvelles initiatives". D'ailleurs, expliqua-t-il dans une homélie à Birkenau le 7 juin 1979, l'homme était le seul souci du pape, qui avait "commencé sa première encyclique par les mots *Redemptor hominis*, et [qui l'avait] consacrée dans son ensemble à la cause de l'homme".

Dans cette encyclique du 4 mars 1979, il mit l'homme sur l'autel : "Nous nourrissons la profonde conviction qu'il n'y a aujourd'hui dans le monde aucun programme qui... ne mette l'homme au premier plan". Selon *Redemptor hominis*, la conversion au catholicisme ne débouchait plus sur Dieu, mais... sur l'homme lui-même ! Cela était logique, puisque désormais l'homme était dieu ! "Quant à la conversion, qui doit prendre racine dans la mission, nous savons bien qu'elle est l'œuvre de la grâce, dans laquelle l'homme doit se retrouver pleinement lui-même".

Avec une témérité sans nom, ce "vicaire du Christ" attribua à l'homme la place qui revenait au Christ. Car il enseignait, toujours dans cette encyclique : "L'homme est la première route que l'Eglise doit parcourir en accomplissant sa mission : il est la première route, et la route fondamentale de l'Eglise, route tracée par le Christ lui-même". Ces lignes constituent un persiflage odieux des paroles du Christ : "Je suis la voie, la vérité, la vie. Nul ne vient au Père que par Moi" (*Jean XIV, 6*). Le Christ n'était plus la voie de l'homme ; c'était l'homme qui était la route du Christ et de Son Eglise. Dans le même style, Jean-Paul II s'écria en avril 1983 à Costa Rica : "C'est la voie de l'homme, l'humanisme proclamé par l'Eglise dans son enseignement social qui pourra faire surmonter des situations lamentables, qui attendent des réformes nécessaires", donnant ainsi un coup de pouce à la révolution mondiale.

<sup>47</sup> Encyclique *E supremi apostolatus* du 4 octobre 1903.

A plusieurs reprises, il prôna non pas la royauté de Jésus-Christ, mais la royauté de l'homme ! Dans la retraite qu'il prêcha devant Paul VI et ses collaborateurs en 1976, sous le titre de *Le signe de contradiction*, il définissait ainsi la "fonction royale" que Jésus revendiqua devant Pilate : "Elle n'est pas d'abord d'exercer l'autorité sur les autres, mais de révéler la royauté de l'homme. Cette royauté est inscrite dans la nature humaine, dans la structure de la personne". En somme, tous les hommes sont rois - sauf Jésus ! Il répéta son refus du Christ Roi des nations dans son message de Noël 1980 : "Ce n'est pas la souveraineté sur l'homme, c'est la souveraineté pour l'homme". Dans son homélie du dimanche des Rameaux de la même année, il avait déjà énoncé ce blasphème : "Jésus de Nazareth accepte notre liturgie comme Il a accepté spontanément le comportement de la foule de Jérusalem, parce qu'Il veut que de cette manière se manifeste la vérité messianique sur le règne, qui ne veut pas dire domination sur les peuples, mais qui révèle la royauté de l'homme". A se demander si Wojtyła ne fut pas initié au grade suprême de l'illumination : "homme-roi". En tout cas, cet homme, né de mère juive et faisant donc partie du peuple déicide, reprit à son compte le crime de ses ancêtres, qui assassinèrent Jésus à Jérusalem, en vociférant : "Nous ne voulons pas qu'Il règne sur nous !" (*Luc XIX, 14*).

Paul VI avait affiché son "culte de l'homme" ; Jean-Paul II l'imita en se faisant le héraut de la "foi en l'homme" - terme qu'il employa plusieurs fois durant son discours du 31 mai 1980 dans la basilique de saint Denis à Paris, foi qu'il érigea en dogme le 1<sup>er</sup> janvier 1980 : "Le premier mensonge, la fausseté fondamentale est de ne pas croire en l'homme". La croyance en Dieu par contre est désormais facultative, au nom de la liberté de conscience!

Et puisque l'homme était le centre de tout l'univers, puisqu'il était à la fois dieu et roi, il avait aussi tous les droits.

## 6. Vers la religion universelle

La clef de voûte de la révolution est la négation de l'autorité de Dieu, et plus particulièrement de la religion révélée. Les francs-maçons, niant l'existence d'une vérité absolue s'imposant obligatoirement à tout homme, se firent les champions de la liberté de conscience, liberté funeste aux âmes, qualifiée par Grégoire XVI, pour ne citer que ce pape, de "maxime fausse et absurde ou plutôt délire"<sup>48</sup>.

Ce délire se trouva pour la première fois dans un texte pontifical le 11 avril 1963, date où Jean XXIII promulgua son encyclique *Pacem in terris*. Il y prétendait que "chacun a le droit d'honorer Dieu suivant la juste règle de sa conscience, et de professer sa religion dans sa vie privée et publique".

Cette erreur fut solennellement proclamée le 7 décembre 1965 dans la déclaration conciliaire sur la liberté religieuse, *Dignitatis humanæ*. "Le concile du Vatican déclare que la personne humaine a droit à la liberté religieuse. Cette liberté consiste en ce que tous les hommes doivent être soustraits à toute contrainte de la part tant des individus que des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres... Dès lors donc que les justes exigences de l'ordre public ne sont pas violées, ces groupes [toutes les sectes, même celles que font des messes noires] sont en droit de jouir de cette immunité afin de pouvoir se régir selon leurs propres normes, honorer d'un culte public la *divinité suprême*". Dans cette déclaration, l'Etre suprême, un terme cher aux francs-maçons, remplaça le Christ, Roi des nations. Comment ne pas songer à la déclaration de 1789, rédigée sous les auspices de l'Etre suprême?"

Et comment ne pas reconnaître le souffle des loges dans cet autre texte, émanant de Jean-Paul II ? Un libre-penseur n'aurait pas écrit autre chose ! "Il apparent clairement", pense le souverain pontife, "que le point de départ pour la reconnaissance et le respect de cette liberté [religieuse] est la dignité de la personne humaine, qui ressent l'exigence intérieure, indestructible, *d'agir librement selon les impératifs de sa propre conscience*. L'homme est amené, *en se fondant sur ses propres convictions*, à reconnaître et à suivre une conception religieuse ou métaphysique dans laquelle est impliquée toute sa vie en ce qui concerne les choix et les comportements fondamentaux. Cette réflexion intime, *même si elle n'aboutit pas à une affirmation de foi en Dieu* explicite et positive, ne peut pas ne pas être tout de même objet de respect au nom de la dignité de la *conscience de chacun*, dont le mystérieux travail de *recherche* ne saurait être jugé par d'autres hommes. Ainsi, d'une part, tout homme a le droit et le devoir de s'engager dans la *recherche* de la vérité, et, d'autre part, les autres hommes et la société civile sont tenus de respecter le libre épanouissement spirituel des personnes"<sup>49</sup>. Ainsi donc, en se fondant uniquement sur ses propres opinions, en refusant obstinément la religion révélée par le Verbe incarné, un homme pourrait trouver son "libre épanouissement spirituel". Quel abominable blasphème !

Ces textes reprennent, presque mot pour mot, certaines propositions catégoriquement *condamnées* dans le *Syllabus* de Pie IX : "La raison humaine est, sans tenir aucun compte de Dieu, l'unique arbitre du vrai et du faux, du bien et du mal ; elle est à elle-même sa loi ; elle suffit par ses forces naturelles pour procurer le bien des hommes et des peuples" (3<sup>e</sup> proposition condamnée). "Il est libre à chaque homme d'embrasser et de professer la religion qu'il aura été amené à regarder comme vraie, par les seules lumières de la raison" (15<sup>e</sup> proposition condamnée). "L'Eglise n'a pas le droit d'employer la force : elle n'a aucun pouvoir temporel direct ou indirect" (24<sup>e</sup>). "A notre époque, il n'est plus utile que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'Etat, à l'exclusion de tous les autres cultes" (77<sup>e</sup>). "Aussi est-ce avec raison que, dans quelques pays catholiques, la loi a pourvu à ce que les étrangers qui viennent s'y établir y jouissent de l'exercice public de leurs cultes particuliers" (78<sup>e</sup>).

Pie IX condamnait encore une 55<sup>e</sup> proposition, qui découlait de la fausse liberté religieuse : "L'Eglise doit être séparée de l'Etat, et l'Etat séparé de l'Eglise". Faisant fi de cette prescription, depuis 1972, s'appuyant sur la déclaration *Dignitatis humanæ*, le saint siège prit l'initiative de supprimer ou vider de leur substance les quelques concordats existant encore entre l'Eglise et certains Etats catholiques : Colombie (1973), canton du Valais en Suisse (1974), Portugal (1975), Es-

<sup>48</sup> *Mirari vos* du 15 août 1832.

<sup>49</sup> Jean-Paul II : *La liberté religieuse et l'acte final d'Helsinki*, 1<sup>er</sup> septembre 1980, supplément au numéro 3 de la série "Enseignement social de Jean-Paul II", commission pontificale "*Justitia et Pax*", Cité du Vatican 1981, page 3.

pagne (1976), Pérou (1980), Italie (1984). Notons bien la différence avec les séparations antérieures : en France par exemple, quand le gouvernement maçonnique de la III<sup>e</sup> République imposa unilatéralement la séparation de l'Eglise et de l'Etat, Pie X protesta solennellement et la déclara nulle à perpétuité. Or les séparations des années 1970 et 1980 eurent lieu sur initiative de la hiérarchie vaticane, qui dut vaincre des réticences gouvernementales. Pour ne citer qu'un exemple : "Mgr Lefebvre apprit, du secrétaire même de la Conférence épiscopale colombienne, que le Vatican avait fait le siège de la présidence de la république durant deux ans pour parvenir à cette suppression"<sup>50</sup>. Le vicaire du Christ demandant que son divin Maître soit chassé des Constitutions ! Quelle trahison !

Parallèlement, les souverains pontifes récents firent tout pour chasser le Christ non seulement des affaires temporelles, mais encore des cœurs des fidèles. Ils œuvrèrent pour mettre en place une **nouvelle religion universelle**. On pourrait leur appliquer les paroles que saint Pie X disait à propos des catholiques libéraux de son époque : ils travaillent en faveur "du grand mouvement d'apostasie organisé, dans tous les pays, pour l'établissement d'une Eglise universelle qui n'aura ni dogmes, ni hiérarchie, ni règle pour l'esprit, ni frein pour les passions".

Cette apostasie fut menée selon la bonne vieille tactique maçonnique : mettre sur un pied d'égalité toutes les religions. Les pontifes récents eurent une nouvelle conception de l'œcuménisme : il n'était plus question de conversion, de retour des brebis égarées sous la houlette d'un seul pasteur ; il fallait maintenant éliminer toutes les divergences dogmatiques, trouver un commun dénominateur religieux assez vague pour contenter tous les hommes. Afin de ne pas brusquer les fidèles, il fallait les mener par étapes vers la fusion de toutes les religions - comme dans l'initiation maçonnique !

Nous avons déjà expliqué comment la liberté des cultes mène à l'indifférence religieuse. Pour accélérer le mouvement de dissolution, le Vatican prit une nouvelle attitude face aux autres religions. Au lieu de les présenter comme des voies de perdition, inspirées par le démon, il crut utile de leur trouver des côtés positifs et de passer sous silence leurs tares. On incita les fidèles non seulement à la tolérance, mais au **"respect"** et même à l'**«estime»** de ces faux cultes !

Bien plus : Jean-Paul II prétendit que les fausses idéologies donnaient à leurs adeptes le "libre épanouissement spirituel" (Que veut-on de plus ?) et le concile de Vatican II enseigna, *urbi et orbi*, que l'homme pouvait, par ses propres efforts, sans aucune intervention divine, parvenir à "l'illumination suprême" ! Cette affirmation sulfureuse se trouve au paragraphe 2 de la déclaration conciliaire *Nostra ætate* du 28 octobre 1965. "Dans le bouddhisme, selon ses formes variées, l'insuffisance radicale de ce monde changeant est reconnue et on enseigne une voie par laquelle les hommes, avec un cœur dévot et confiant, pourront acquérir l'état de libération parfaite, atteindre l'illumination suprême par leurs propres efforts ou par un secours venu d'en haut". Notez bien : le concile ne disait pas : le bouddhisme "prétend enseigner", mais : le bouddhisme enseigner. Les pères conciliaires affirmaient qu'il était possible de trouver hors du Christ "une voie" qui procurait à ses adeptes non une consolation imparfaite, mais "la libération parfaite", non quelques lueurs, mais "l'illumination suprême", et cela "par leurs propres efforts", sans avoir besoin d'une quelconque intervention divine. Alors à quoi bon encore réciter son *Credo* de Nicée, affirmer sa foi en Jésus-Christ, "Fils unique de Dieu..., lumière née de la lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu" ? A quoi bon chanter au *Gloria* : "Vous êtes le seul Saint, le seul Seigneur, le seul Très-Haut, Jésus-Christ" ?

Les lignes suivantes de *Nostra ætate* étaient tout aussi scandaleuses. A l'instar de la maçonnerie, "l'Eglise catholique ne rejette rien de ce qui est *vrai et saint* dans ces religions. Elle considère avec un *respect sincère* ces manières d'agir et de vivre..., ces doctrines qui, quoi qu'elles diffèrent en beaucoup de points de ce qu'elle-même tient et propose [les dogmes catholiques sont tout à fait facultatifs], cependant apportent souvent un rayon de la *vérité* qui illumine tous les hommes".

On était désormais loin de l'ancienne conception des païens captifs des ténèbres de l'erreur, "assis à l'ombre de la mort" (liturgie de Noël). Les missionnaires ne devaient plus convertir, mais... encourager à rester dans l'erreur ! L'Eglise du concile "exhorte donc ses fils pour que, ...par le dialogue et par la collaboration avec ceux qui suivent d'autres religions, ...ils reconnaissent, *préservent* et fassent *promouvoir* les valeurs spirituelles, morales et socioculturelles qui se trouvent en eux". Comme par exemple les sacrifices humains, le fétichisme, le système des castes, la polygamie... A Katmandou, capitale du Népal, une honorable coutume, digne d'être "préservée et promue" par les éventuels missionnaires catholiques, veut que tous les ans, la population entière fasse une procession derrière un phallus géant, autour duquel s'enroulent deux serpents». Les religions non-catholiques pouvaient mener au salut éternel, Jean-Paul II s'en portait garant ! Il écrivit une encyclique destinée à donner des directives pour le catéchisme, où l'on pouvait lire cette énormité : "Il est extrêmement important de faire une présentation correcte et loyale des autres églises et communautés ecclésiales dont l'esprit du Christ ne refuse pas de se servir comme des **moyens de salut**"<sup>51</sup>. Les hérésies protestantes un moyen de salut ! Cette phrase tombe directement sous la condamnation du *Syllabus* : "Le protestantisme n'est qu'une ces diverses formes de la même et vraie religion chrétienne, dans laquelle il est possible de plaire à Dieu, tout comme dans l'Eglise catholique" (18<sup>e</sup> proposition condamnée). Et Jean-Paul de surenchérir lors de sa rencontre avec le Conseil de l'église évangélique, le 17 novembre 1980 : "**Je viens à vous, vers l'héritage spirituel de Martin Luther, je viens comme pèlerin**".

Et puisqu'on y était, pourquoi ne pas gratifier d'un certificat de bonne conduite les adeptes endurcis et impénitents de toutes convictions ? "La fermeté de la croyance des membres des religions non chrétiennes est elle aussi l'effet de l'Esprit de vérité opérant au-delà des frontières du corps mystique"<sup>52</sup>. Là encore, Jean-Paul II se trompait, car saint Augustin écrivait : "Seule l'Eglise catholique est le corps du Christ... En dehors de ce corps, l'Esprit-Saint ne vivifie personne... C'est pourquoi ils n'ont pas l'Esprit-Saint, ceux qui sont en dehors de l'Eglise"<sup>53</sup>.

<sup>50</sup> Conférence de Mgr Lefebvre à Barcelone du 29 décembre 1975, in : Le Roux : *Pierre m'aimes-tu ?*, page 21.

<sup>51</sup> Jean-Paul II : encyclique *Catechesi tradendæ* du 16 octobre 1979.

<sup>52</sup> *Redemptor hominis*.

<sup>53</sup> *Epître* numéro 185, paragraphe 50

Puisque toutes les religions et irrélégions étaient bonnes, on pouvait donc lever les vieilles malédictions :

En 1965, Paul VI et le patriarche orthodoxe Athénagoras (33<sup>e</sup> grade de la maçonnerie) levèrent mutuellement les anathèmes. Ils déclarèrent en substance que depuis l'an 1054, les papes avaient eu tort d'excommunier les schismatiques d'Orient. Les raisons invoquées par Paul VI tombent, une fois de plus, sous la condamnation du *Syllabus*<sup>54</sup>.

Ensuite, le Vatican leva subrepticement l'excommunication des communistes et des francs-maçons, en promulguant le nouveau (et invalide) code de droit canon en 1983. Or, en voulant lever l'excommunication des francs-maçons, les autorités vaticanes firent tomber sur elles l'anathème que Clément XII avait jeté contre quiconque contredirait sa bulle infaillible *In eminenti*.

Ensuite, Jean-Paul II prépara, par ses écrits et discours, la levée de l'excommunication des protestants. Le 23 février 1979, il incita protestants et catholiques à "témoigner de la foi que nous avons en commun et de la communion incomplète mais réelle qui nous unit déjà dans le Christ et le mystère de son Eglise". Dans son encyclique *Sollicitudo rei socialis* du 30 décembre 1987, il s'adressa aux hérétiques, leur disant que "par le sacrement de baptême et la profession du même *credo*", ils "participent avec nous à une vraie communion, même si elle n'est pas encore parfaite". Les protestants n'ont pas abandonné leurs hérésies ; Jean-Paul II dit qu'il a le "même *credo* qu'eux ; d'où il ressort, en bonne logique, que l'auteur de cette phrase est hérétique ! D'ailleurs il choisit son camp en bonne et due forme : le 7 juin 1989, de voyage au Danemark, il critiqua Léon X, qui avait excommunié Luther.

Mais la tolérance maçonnique va toujours de pair avec la haine de la seule véritable religion : le 30 juin 1988, Jean-Paul II excommunia rien moins que l'Eglise catholique, en la personne de Nos Seigneurs Lefebvre et Castro-Mayer, les deux derniers évêques restés fidèles à la foi catholique.

Et comme pour faire un pied de nez aux derniers catholiques, le pape, juste quelques jours avant cette excommunication, fit un nouvel acte sans précédent dans l'histoire de la papauté. En Autriche, dans la ville de Salzbourg, il franchit la porte d'un temple protestant pour participer à une célébration œcuménique. A cette occasion, il demanda pardon aux luthériens chassés de Salzbourg par les catholiques au XVII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles. Le canon 1258 du code de droit ecclésiastique (ancien) interdit absolument de célébrer un culte ensemble avec des hérétiques (*communicatio in sacris*). Celui qui passe outre est "suspect d'hérésie" (canon 2316).

Etant donné que toutes ces fausses religions n'étaient plus fausses, mais agréables à Dieu et même une voie de salut, il était normal que leurs adeptes restent dans leurs convictions et continuassent à vénérer leur Dieu comme ils l'entendaient. Et on vit foisonner des groupes de prière mixtes : d'abord entre les diverses confessions chrétiennes ; puis il y eut des assemblées des religions monothéistes : juifs, musulmans et chrétiens (la Trinité fut escamotée pour l'occasion) ; enfin, on crut utile de prier avec les animistes et fétichistes. Citons quelques moments marquants de la fusion des cultes dans la religion universelle.

En 1969, Paul VI remplaça la messe catholique par une synaxe protestante, dite "messe de Paul VI". Et pourtant, le pape saint Pie V, dans sa bulle infaillible *Quo primum tempore* de juillet 1570, avait écrit : "Par notre présente constitution, qui est valable à perpétuité, nous avons décidé et nous ordonnons, sous peine de malédiction... que jamais rien ne soit ajouté, retranché ou modifié à notre missel que nous venons d'éditer... Si, cependant, quelqu'un se permettait une telle altération, qu'il sache qu'il encourrait l'indignation du Dieu tout-puissant et des bienheureux apôtres Pierre et Paul"<sup>55</sup>. Notons bien que saint Pie V ne donna pas seulement la *permission* de célébrer "sa" messe, mais qui décréta une *interdiction* formelle d'inventer un nouveau rite ou de transformer l'ancien. Or la messe de Paul VI conserve certains éléments de l'ancienne messe (*Kyrie, Credo, Gloria*, etc.), tout en "ajoutant, retranchant et modifiant" de nombreux autres éléments. La messe de Paul VI est donc de plein droit interdite et tombe sous l'anathème!

En outre, elle fut fabriquée par le franc-maçon Bugnini, assisté de six pasteurs protestants. Par voie de conséquence, elle véhicule l'hérésie protestante. Un des co-auteurs de la nouvelle messe, le protestant Max Thurian, écrivait en effet en 1969 : "Des communautés non catholiques pourront célébrer la sainte cène avec les mêmes prières que l'Eglise catholique. Théologiquement, c'est possible".

Jean-Paul II accéléra le mouvement œcuménique. Le 11 décembre 1983, pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise romaine, un pape alla prier dans un temple luthérien à Rome ! Fin juin 1988, autre innovation, un pape concélébra avec les hérétiques dans leur temple à Salzbourg.

Le 13 avril 1986, autre événement sans précédent : la visite à la synagogue de Rome. De son discours sur le judaïsme, truffé de contrevérités, on retiendra ceci : nulle part il n'était dit que Jésus-Christ était le Messie, et l'allocution se termina par l'affirmation de ce qui unissait juifs et chrétiens : "la foi en un seul Dieu". En bonne logique, cela voulait dire que cet homme avait renié la Trinité, c'est-à-dire apostasié lamentablement.

Tout autre fut l'attitude courageuse du premier pape traîné de force dans une synagogue. Saint Pierre déclara hautement aux prêtres de Jérusalem qui avaient crucifié le messie : "Ce Jésus, la pierre angulaire que vous avez rejetée en bâtissant, est devenu la pierre angulaire. Il n'est de salut en aucun autre" (*Actes des apôtres IV*, 11-12). Saint Pierre prêcha l'Evangile à Caïphe et Anne au péril de sa vie ; son successeur indigne se fit bénir en 1980 par le rabbin Kaplan, en tant que descendant des grands prêtres de Jérusalem, et renia le Dieu des chrétiens à la synagogue de Rome en 1986.

Jean-Paul II ne s'arrêta pas là. "Caractéristique a été, en particulier, la rencontre de prière au sanctuaire du lac Togo, où j'ai prié, pour la première fois, avec les animistes", exulta-t-il en août 1985. Pour la première fois en effet, un pape était allé prier dans un lieu consacré au culte des fausses divinités et avait accompli des pratiques rituelles dans un bois sacré, au Togo, en Afrique. Dans un article intitulé "Une prière dans la forêt sacrée", *l'Osservatore Romano* rapporta le déroulement de la cérémonie. Lorsque le pape arriva sur place, un sorcier africain commença par évoquer les esprits infer-

<sup>54</sup> "Les prétentions excessives des pontifes romains ont poussé à la division de l'Eglise en orientale et occidentale" (38<sup>e</sup> proposition condamnée).

<sup>55</sup> Texte intégral réédité par les éditions sainte Jeanne d'Arc, Villegenon 1982.

naux : "Puissance de l'eau, je t'invoque ; ancêtres, je vous invoque... On présenta alors à Jean-Paul II une coupe pleine d'eau et de farine ; le vicaire du Christ (?) fit d'abord une inclination légère devant les statues païennes, puis dispersa le mélange dans toutes les directions. Le matin, avant de dire la synaxe de Paul VI, il accomplit encore une fois la même pratique. Ce rite païen signifie que celui qui reçoit l'eau, symbole de prospérité, la partage avec les ancêtres en la jetant sur la terre.

Après l'Afrique, l'Océanie : de visite aux îles Fidji, il absorba un breuvage magique, préparé par les sorciers du coin. Les missionnaires avaient toujours refusé de boire cette potion, parce que cela aurait signifié l'adhésion à la religion locale.

Très éclectique, Jean-Paul II n'oublia point l'Asie éternelle : lors de son voyage en Inde, le 2 février 1986, une Prêtresse de Shiva le marqua sur le front du signe du *tilac* (photographie dans *La Croix*). Or des auteurs francs-maçons versés dans l'occultisme et le satanisme s'accordent pour dire que le *tilac* est une sorte de sacrement, d'une terrible efficacité spirituelle, *même si le récipiendaire n'en est pas conscient*.

Ensuite, le 5 février, à Madras (Sud de l'Inde), on apporta au pape une canne à sucre tressée en forme de *lingam* (phallus), offrande hindoue au dieu charnel. Un homme lui imposa les *vibhuti* (cendres sacrées). Le rite de l'imposition des cendres est le symbole traditionnel de la renonciation à son ancienne religion.

Tous ces actes sont formellement condamnés par saint Paul : "Fuyez l'idolâtrie. Ce qu'on sacrifie, c'est à des démons qu'on le sacrifie. Or, je ne veux pas que vous entriez en communion avec les démons. Vous ne pouvez boire à la coupe du Seigneur et à la coupe des démons. Ou bien voudrions-nous provoquer la jalousie du Seigneur ? Serions-nous plus forts que Lui ?" (1 Corinthiens X, 14-22).

Chez les chrétiens des premiers siècles, et aussi chez les chrétiens des temps modernes en Asie, en Afrique et en Océanie, participer aux sacrifices des païens était considéré comme un acte d'apostasie formelle. Ils affrontèrent courageusement les tortures et la mort, plutôt que de participer au culte des idoles.

Parmi ces innombrables martyrs, citons seulement sainte Eulalie, qui vécut au III<sup>e</sup> siècle en Espagne, à Mérida. Le préfet Calpurnius y faisait mourir tous les chrétiens qui refusaient de brûler de l'encens et du foie de porc devant les statues des divinités païennes. La jeune fille, désireuse de subir le martyre, courut se présenter au tribunal. "Quelle fureur vous anime ?", s'écria-t-elle. "Pourquoi perdre vos âmes imprudentes, en les abaissant devant des pierres taillées par le ciseau ? Pourquoi renier le Dieu tout-puissant ? Infortunés, vous poursuivez les chrétiens ; moi aussi, je suis une ennemie du culte des démons, je foule sous mes pieds les idoles ; de mon cœur et de ma bouche je confesse Dieu. Isis, Apollon, Vénus, ne sont rien ; Maximien [l'empereur romain, auquel on devait rendre un culte religieux] aussi n'est que néant ; vos idoles, parce qu'elles sont faites de la main des hommes ; lui, parce qu'il les adore"<sup>56</sup>. Etonné par ce discours et touché par la beauté de la jeune fille, Calpurnius lui conseilla de contracter un beau mariage avec la noblesse locale, au lieu de risquer une mort affreuse. "Daigne seulement, jeune fille, toucher du bout de tes doigts un peu de sel et quelques grains d'encens ; et ces supplices terribles ne te regardent pas". Sainte Eulalie garda le silence en frémissant d'indignation. Elle cracha aux yeux du tyran et renversa d'un coup de pied les idoles, les gâteaux sacrés et l'encens. Les bourreaux déchirèrent sa chair jusqu'à l'os avec des crocs de boucher et le brûlèrent lentement avec des torches.

Voilà une chrétienne digne de ce nom ! Quel contraste fulgurant avec Wojtyla ! Si au moins, il avait sacrifié aux idoles par lâcheté ! Mais même pas cela ! Nulle torture, nulle mort douloureuse ne le menaçait. Il le fit de son plein gré, sans y être obligé par qui que ce fût. Par ces actes d'idolâtrie volontaire, il se retrancha lui-même de l'Eglise catholique. Certains se demandent s'il est pape ou non. La question devrait être plutôt : est-il catholique ou non ? Ayant participé aux sacrifices des païens, cet apostat ne fait plus partie de l'Eglise catholique. Contester cela, c'est nier l'évidence !

Un pas supplémentaire vers la religion universelle fut franchi avec la réunion d'Assise. Le 27 octobre 1986, sur invitation de Jean-Paul II, se réunirent dans la ville de saint François d'Assise les représentants de mille et une religions. On choisit de se rencontrer le lundi, c'est-à-dire un jour "neutre", qui ne fût ni vendredi (musulmans), ni samedi (juifs), ni dimanche (chrétiens). Mgr Jorge Mejia, président de la commission pontificale "*Justitia et Pax*", expliqua que les groupes religieux allaient prier "chacun à sa manière" - comme dans les loges ! Tout dogmatisme fut banni : il suffisait de croire en l'Être suprême comme chez les francs-maçons, qui croient au "Grand Architecte de l'Univers" sans le définir ! Lors de ses allocutions à Assise, Jean-Paul II demanda en effet à ses invités de prier simplement "une puissance suprême", "l'Être absolu", "une puissance au-dessus de toutes nos forces humaines", "cette réalité qui est au-delà de nous". Bien entendu, ses discours furent copieusement saupoudrés d'autres termes maçonniques encore : "liberté / égalité / fraternité / tolérance / obéissance à la conscience / dialogue / respect mutuel / droits de l'homme / progrès", et même "préjugés", ce mot si cher aux voltairiens. Le tout était adressé "à nos frères et sœurs en humanité" !

Voici quelques extraits des diverses prières.

- Les bouddhistes affirmèrent fermement leur croyance en la réincarnation : "Aussi longtemps que les hommes resteront dans le cycle de l'existence [c'est-à-dire se réincarneront] que leur bonheur en ce monde jamais ne décline". Tout comme les bouddhistes, les hindous chantèrent le polythéisme : "paix sur tous les dieux" ; ils souhaitèrent que "la loi védique", et non le décalogue, s'imposât au monde entier.

- La prière musulmane nia que Jésus fût le Fils de Dieu : "Au nom de Dieu le miséricordieux, dis : il est Dieu unique, Dieu l'imploré. Il n'a ni enfanté, ni été enfanté".

- Les sorciers africains invoquèrent les esprits des ténèbres : "Que tous les ancêtres et esprits mauvais reçoivent leur boisson et s'enfuient vers leur jugement. Mais vous, bons esprits et bons ancêtres que nous avons appelés, recevez nos boissons, répandez sur nous vos bénédictions et abondance et accordez-nous la paix".

---

<sup>56</sup> Pour avoir plus d'informations sur la vie de sainte Eulalie, on consultera *L'année liturgique* de Dom Guéranger, en la fête du 10 décembre.

- Les Amérindiens célébrèrent le culte de la déesse Terre : "Nous offrons le calumet au Grand Esprit, à la mère Terre et aux quatre vents".

- Les juifs se permirent un persiflage de la prière enseigné par Notre Seigneur lui-même, le "Notre Père" : ils répétèrent trois fois l'invocation à "Notre Dieu qui êtes aux cieux". Et bien entendu, ils demandèrent à Dieu de leur envoyer enfin ce messie qui n'était toujours pas venu!

Toutes ces injures contre Jésus-Christ, Roi de l'univers, furent dites sur invitation du pape, et publiées dans la *Documentation* dite *catholique* ! Comble du sacrilège : les chrétiens leur ayant ouvert les portes de l'église saint Pierre, le Dalai-Lama et ses disciples posèrent une statue de Bouddha sur l'autel et l'encensèrent. **Le Bouddha sur l'autel ! Sur invitation des catholiques !**

Les diverses prières furent dites sur l'esplanade devant la basilique inférieure de saint François. Les représentants des différentes religions se tenaient en demi-cercle. Au milieu de ce demi-cercle se trouvait un bouquet de roses.

Cet agencement rappelle étrangement la vision du frère Corneloup. Voici comment ce franc-maçon avait envisagé la religion universelle de l'avenir : "Autour d'une cour centrale, un architecte a bâti les temples de toutes les religions ; au centre, sous une coupole largement ouverte vers le zénith, un piédestal très simple. Sur le piédestal, un rosier en fleur s'élançant vers le ciel. Les hommes viennent prier dans le temple de leur choix. Après avoir prié, ils sortent dans la cour, se mêlant les uns les autres et aussi avec ceux qui ne sont entrés dans aucun temple. Et, tous ensemble, sans sacrifier quoi que ce soit de leur foi et de leurs croyances particulières, ils communient dans l'admiration, le respect et l'amour de la rose, emblème de la vie"<sup>57</sup>. Grâce à Jean-Paul II, cette religion maçonnique de l'avenir devint réalité ! Le grand perdant de cette réunion fut la religion catholique, mise sur un pied d'égalité avec les faux cultes, et même mise sur un pied d'infériorité : durant cette journée, on ne vit pas le pape célébrer sa messe.

Aucun *Ave Maria* ne fut dit. Et le service d'ordre refoula une procession, qui avait apporté à bras d'hommes une statue de Notre Dame de Fatima depuis la Calabre. Le groupe se dispersa et la statue fut abandonnée dans le fossé<sup>58</sup>. Tous les participants de cette *communicatio in sacris* sont excommuniés *ipso facto* par le droit canon. En outre, on rappellera que le 8 septembre 1895, Léon XIII avait formellement interdit aux catholiques d'assister à un congrès de toutes les religions, qui devait se tenir à Paris. De plus, Pie XI avait strictement défendu aux catholiques de s'assembler en congrès avec les autres confessions chrétiennes, par son encyclique *Mortalium animos* du 6 janvier 1928.

Mais Jean-Paul II semblait se soucier fort peu des prescriptions de la religion catholique. Car il œuvrait, lui, pour l'établissement d'une nouvelle religion "universelle", sans dogmes, où tous les cultes sont également bons et où tous les hommes sont frères. Au cours de sa visite à Strasbourg, un mot révélateur lui échappa. Par cette phrase, il se découvrit trop ouvertement ; aussi n'en trouve-t-on pas trace dans les journaux ! Mais nous l'entendîmes nous-même de sa bouche à la radio. En conversation avec les jeunes, il disait : "**Maintenant que je vais devenir le représentant de la religion universelle...**

Oui, la vieille croyance était bien morte dans son cœur ! Et pour clore ce triste chapitre, rapportons encore que Paul VI, sous prétexte de venir en aide aux pauvres, vendit la tiare pontificale. Jean-Paul II lui rendit hommage début 1980 : "Mon très vénéré prédécesseur Paul VI, abandonnant la tiare, a posé un geste qui n'a pas fini de porter ses fruits dans l'Eglise". Le rite du couronnement du pape disait : "Reçois la tiare ornée de trois couronnes et sache que tu es le père des princes et des rois, pour les diriger sur la terre, le vicaire de Notre Sauveur Jésus-Christ, auquel soient honneur et gloire dans les siècles des siècles". Montini vendit la tiare, Wojtyla omit le rituel du couronnement du pape, et tous deux faillirent à leur mission de vicaire du Christ sur terre. C'était une manière de réaliser le serment kadosch à la face du monde entier : "fouler aux pieds la tiare pontificale" et "détruire la papauté".

L'autre partie du serment kadosch fut tout aussi fidèlement exécutée : "prêcher la liberté des peuples" et "fonder une république universelle"

## **7. Vers la république universelle**

Les papes modernes œuvrèrent patiemment en faveur de la démocratie *droitsdelhommarde*, tant honnie par leurs prédécesseurs, et pour l'instauration de la république universelle, vieux rêve des francs-maçons. On pourrait résumer leur programme au toast porté par le frère Court au banquet de clôture du convent du Grand Orient de 1923 : "A la république française, fille de la maçonnerie française ! A la république universelle de demain, fille de la maçonnerie universelle !".

Le premier pas fut franchi par Jean XXIII. Il prit une mesure qui passa pratiquement inaperçue, mais qui fut pourtant lourde de sens<sup>59</sup>. Le 13 avril 1961, la Sacrée congrégation des rites promulgua une nouvelle édition corrigée du *Pontifical romain*. Elle supprima les rites de la réception processionnelle d'un empereur, d'un roi ou d'un prince régnants. Elle supprima encore leurs rites de couronnement. Autrement dit, l'Eglise ne reconnaissait plus comme légitimes des régimes autres que la démocratie. Et comme elle n'introduisait pas une cérémonie du sacre pour un président de la république, elle consacrait ainsi la laïcisation de l'Etat.

Jean XXIII, Paul VI et Jean-Paul II firent, à longeur d'année, l'éloge de la démocratie, censée procurer aux hommes "un monde plus juste, plus fraternel, plus humain" et le bonheur que vingt siècles d'obscurantisme n'avaient pas pu leur procurer.

Parmi les principes de 89 prêchés du haut du siège de Pierre, nous venons d'étudier longuement la **liberté religieuse** et le culte de l'Etre suprême. Mentionnons rapidement les autres composantes du droit nouveau encensées par les pon-

<sup>57</sup> Jacques Ploncard d'Assac, *Le secret des francs-maçons*, p. 244, cité par *La Contre-réforme Catholique*, n° 229, janvier 1987, p. 11.

<sup>58</sup> Photographies dans *La Contre-réforme catholique*, numéro 229, janvier 1987, page 33 - 34

<sup>59</sup> On n'en trouve pas trace dans la *Documentation catholique*. Nous avons puisé nos informations dans un article de Pierre Jounel : "La nouvelle édition du *Pontifical romain*" paru dans *La Maison-Dieu*, numéro 75, Paris troisième trimestre 1963, page 160-163

tives modernes : perversion du bien commun, droit de résistance à l'oppression, souveraineté populaire, loi du nombre, liberté de presse et république universelle.

Commençons par la chimère-clé : **liberté égalité fraternité**. "Voici donc quel est notre message pour l'année 1971. Il fait écho, voix nouvelle née de la conscience civilisée [le Moyen Age était donc barbare], à la déclaration des droits de l'homme<sup>60</sup> : «Tous les hommes naissent *libres et égaux* en dignité et en droits ; ils sont doués de raison et de conscience et doivent se comporter les uns envers les autres comme des *frères*». A ce sommet est arrivée la doctrine de la civilisation. Ne retournons pas en arrière. Ne perdons pas les trésors de cette conquête axiomatique. Donnons plutôt une application, logique et courageuse, à cette formule, ligne d'arrivée du progrès humain : «Tout homme est mon frère". Peut-on faire un plus bel éloge des idéaux maçonniques que Paul VI ?

Les pontifes récents imitèrent les "grands ancêtres" en pervertissant la notion du **bien commun**. "C'est pour tout pouvoir civil un devoir essentiel que de protéger et promouvoir les droits inviolables de l'homme", enseigne le concile Vatican II dans *Dignitatis humanæ*. Ce n'était plus l'obéissance au Christ, c'était l'observation des droits de l'homme qui assurait désormais le bonheur individuel et la prospérité publique. "Ce bien commun, au service duquel est l'autorité de l'Etat, ne trouve sa pleine réalisation que lorsque tous les citoyens sont assurés de leurs droits", enseigna Jean-Paul II<sup>61</sup>. Ce grand humaniste alla même jusqu'à prétendre que le salut éternel ne s'obtenait que par la voie des droits de l'homme ! **"L'Eglise, fidèle à la mission de porter aux hommes de porter le salut intégral, continuera de son côté à les éclairer [hum...], à les encourager et à travailler pour la défense de leurs droits"**<sup>62</sup>. Hors de l'idéologie *droitsdelhomme* de la garde, point de salut !

Et sur la lancée, cet étrange théologien disait encore : "La mission de proclamer et de défendre en tous lieux et en tous temps les droits fondamentaux de l'homme" - et non l'Evangile - est "le mérite historique de l'Eglise"<sup>63</sup>. Le mérite historique de la Contre-Eglise plutôt !

L'obéissance aux rois fut malmenée par Paul VI, qui prêcha le droit de **résistance à l'oppression** dans son encyclique *Populorum progressio*. Il y autorisa "l'insurrection révolutionnaire dans le cas de tyrannie évidente et prolongée qui porterait gravement atteinte aux droits fondamentaux de la personne et nuirait au bien commun du pays". La déclaration maçonnique de 1789 ne disait pas autre chose ! Les paroles de saint Paul sur l'obéissance aux autorités constituées par Dieu étaient désormais singulièrement oubliées. Etait encore contredite l'encyclique *Quod apostolici*, où Léon XIII enseignait la résignation patiente, même si les excès des gouvernants devenaient insupportables. Il fallait seulement désobéir si les chefs ordonnaient quelque chose de contraire à la loi divine... et non pas contraire aux droits de l'homme !

Désormais, le pouvoir ne venait plus de Dieu, mais du peuple. **"Le fondement du pouvoir politique réside dans le peuple**. Il en résulte que l'Etat exerce le pouvoir en vertu du mandat du peuple". Ces quelques lignes révolutionnaires ne furent écrites ni par des francs-maçons, ni par des communistes, mais sont tirées de la *Charte fondamentale pour le passage à une société démocratique, selon la doctrine et l'expérience de l'Eglise*, publiée le 27 juin 1986 par la conférence épiscopale d'Haïti !<sup>64</sup> Le magistère, loin de condamner l'hérésie de la souveraineté populaire, s'y rallia. S'adressant aux évêques d'Haïti, Jean-Paul II leur adressa un message de soutien, les incitant à "la reconstruction de la nation en se fondant sur les principes chrétiens que vous avez sagement rappelés... dans... *la Charte fondamentale...*" !<sup>65</sup>

D'ailleurs, n'avait-il pas prêché lui-même déjà la souveraineté populaire, affranchie de toute autorité royale ou divine ? **"Le sens fondamental de l'Etat comme communauté politique consiste en ce que la société qui le compose, le peuple, est maître de son propre destin"** (*Redemptor hominis*). Paul VI de son côté avait dit dans un quartier populaire de Rome : **"D'abord nous sommes en démocratie, ce qui veut dire que c'est le peuple qui commande, que le pouvoir vient du nombre, de la population**. Si nous sommes conscients de ce progrès social que notre temps a fait mûrir et qui se répand dans le monde entier, nous devons faire en sorte que la démocratie impose sa voix"<sup>66</sup>. Une fois de plus, Paul VI et Jean-Paul II proférèrent des erreurs correspondant à des propositions condamnées dans le *Syllabus*, en l'occurrence la 60<sup>e</sup> : "L'autorité n'est autre chose que la somme du nombre et des forces matérielles".

Et puis que le peuple avait tous les droits, il avait aussi celui de dépouiller les riches. Tant pis pour le droit de **propriété** ! Prenant le relais des socialistes, les pontifes modernes prêchèrent un monde plus juste, où les inégalités de fortune devaient disparaître. "Rendre ce monde plus juste signifie... qu'il n'y ait pas de paysans sans terres pour vivre et se développer dignement ; qu'il n'y ait pas de travailleurs maltraités ni lésés dans leurs droits ; **qu'il n'y ait pas de systèmes qui permettent l'exploitation de l'homme par l'homme...** ; qu'il n'y ait pas de gens ayant beaucoup de superflu, tandis que d'autres manquent de tout"<sup>67</sup>. Marx n'aurait pas désavoué ce texte !

Il n'aurait pas désavoué non plus le discours que Jean-Paul II tint le 2 octobre 1979 devant l'O.N.U. : "On sait bien que l'abîme entre la minorité de ceux qui sont abusivement riches et la multitude de ceux qui sont dans la misère est un symptôme assurément grave dans la vie de toute société... Il faudra voir... si ces différences de niveau de vie et ces oppositions dans le domaine de la «possession» des biens seront réduites systématiquement, et par des moyens efficaces". Qui dit mieux ?

L'aboutissement de la démocratie populaire étant le communisme, il n'est pas étonnant que les démocrates assis sur le siège de Pierre militent en faveur de la révolution marxiste. Ils levèrent l'excommunication des communistes, et les

<sup>60</sup> Celle de 1948 (rédigée par René Cassin, président de l'Alliance israélite universelle), qui reprend l'essentiel de celle de 1789.

<sup>61</sup> *Redemptor hominis*.

<sup>62</sup> Discours du 7 juillet 1979.

<sup>63</sup> Discours du 17 février 1979.

<sup>64</sup> in : Le Roux, page 166.

<sup>65</sup> ibidem, page 167.

<sup>66</sup> 1<sup>er</sup> janvier 1971, in : La Franquerie : *L'infailibilité pontificale*, page 93.

<sup>67</sup> Homélie à la messe célébrée à Saint Domingue le 25 janvier 1979.

condamnations fermes du communisme "intrinsèquement pervers" (Pie XI) firent place à une honteuse politique de compromis avec les pays de l'Est, au sacrifice de l'Eglise du silence qui croupissait dans les geôles. Ainsi, quand les gardes rouges de la Chine communiste massacrèrent et maltraitèrent allégrement des millions de personnes coupables du péché de "contre-révolution", Paul VI salua avec enthousiasme "la révolution culturelle où s'est engagée la jeunesse chinoise, aurore des temps nouveaux". Le portrait de Mao fut longtemps à la place d'honneur au bureau de presse du Vatican<sup>68</sup>. Le concile, si fier de détecter partout de prometteurs "signes des temps", ignore souverainement le goulag et ne condamna pas le communisme, pourtant le plus évident et le plus monstrueux "signe des temps" de notre XX<sup>e</sup> siècle !

Jean-Paul II cautionna le communisme avec une autre innovation insolite : pour la première fois depuis la révolution d'octobre 1917, un chef d'Etat soviétique fut reçu au Vatican. Dans son allocution du 1<sup>er</sup> décembre 1989, Jean-Paul II dit notamment à Mikhaël Gorbatchev qu'il souhaitait "promouvoir un engagement commun en faveur de la paix et de la collaboration dans le monde. Cette collaboration est possible, puisqu'elle a l'homme comme objet et sujet". Et pourtant, Pie XI n'avait-il pas enseigné exactement l'inverse ? Après avoir mis en garde contre les fallacieuses propositions de paix soviétiques (cf. chapitre XIV. 9), il avait dit : "Le communisme est intrinsèquement pervers : il ne faut donc collaborer en rien avec lui".

La volonté de l'homme étant désormais le critère sacro-saint, il était logique de lui permettre de manifester librement toutes ses opinions. En contradiction flagrante avec toute la tradition apostolique, l'Eglise conciliaire se mit donc à vanter la **liberté de presse**. Citons seulement *Dignitatis humanæ* : "Les groupes religieux ont aussi le droit de ne pas être empêchés d'enseigner et de manifester leur foi publiquement, de vive voix et par écrit". Les pères conciliaires contredisaient ainsi radicalement Pie VI, pour qui le droit d'imprimer "tout ce que peut suggérer l'imagination la plus déréglée" était un "droit monstrueux"<sup>69</sup>. L'usage de brûler publiquement les mauvais livres remonte aux apôtres eux-mêmes, comme on peut le lire dans leurs *Actes*.

Paul VI, non content de proclamer la liberté d'expression, enleva encore aux **fidèles** la possibilité d'être mis en garde par la hiérarchie ecclésiastique contre les brochures corruptrices et les fauteurs d'hérésie<sup>70</sup> : il supprima l'Index et le Saint Office de l'Inquisition. Il réalisa ainsi les vœux les plus chers des francs-maçons et aussi des hérétiques modernistes du début du siècle : "réforme des congrégations romaines, surtout de celles du Saint Office et de l'Index" (*Pascendi*).

Paul VI et Jean-Paul II accomplirent encore un autre point fondamental des revendications modernistes, dénoncées par saint Pie X dans l'encyclique *Pascendi*. "Que le gouvernement ecclésiastique soit réformé dans toutes ses branches... ; que son esprit, que ses procédés extérieurs soient mis en harmonie avec la conscience, qui tourne à la démocratie ; qu'une part soit donc faite dans le gouvernement au clergé inférieur et même aux laïcs ; que l'autorité soit décentralisée".

Dès 1963, Mgr Wojtyła exprima cette idée à un ami : "Promouvoir la décentralisation à l'intérieur de l'Eglise" et introduire "le principe de collégialité"<sup>71</sup>. En clair : **il fallait détruire la forme monarchique de l'Église**. Le canon 115.2 du nouveau code de droit ecclésiastique précise : "Un ensemble de personnes, qui doit être constitué d'au moins trois personnes, est collégial si ses membres en déterminent l'action en prenant part en commun aux décisions à prendre à égalité de droit ou non, selon les droits et les statuts ; sinon, il est non collégial".

Et l'on vit alors pulluler toutes sortes de commissions démocratiques : commissions pontificales, conférences épiscopales, synodes diocésains avec participation des laïcs... L'autorité personnelle du pape, de l'évêque, du prêtre fut affaiblie au profit d'assemblées démocratiques aux palabres infinis et... hérétiques ! Cela était inévitable : la hiérarchie n'osait plus contrôler, et encore moins sanctionner, parce que c'eût été contraire aux principes républicains de la collégialité. La commission pontificale pour les rapports avec le judaïsme pouvait donc enjoindre aux catéchistes de bien expliquer aux enfants que le messie n'était pas encore venu. Mgr Gaillot, évêque d'Evreux, pouvait soutenir ouvertement le P.C. français et prêcher les horreurs suivantes, sans être le moins du monde déposé de sa charge : "Les homosexuels nous précèdent dans le royaume de Dieu". "L'Evangile est contestable". [Je réclame] "le droit au blasphème". A ceux qui se scandaliseraient de ces propos, faisons remarquer qu'il poussa tout simplement jusqu'au bout la logique de la liberté d'expression, partie des loges maçonniques, incarnée dans la déclaration des droits de l'homme, reprise dans la déclaration conciliaire *Dignitatis humanæ* !

"Que prêtres et laïcs se persuadent que le christianisme est une doctrine essentiellement démocratique", recommandait la haute vente. Après avoir présenté l'apologie de la république populaire et la démocratisation des structures de la hiérarchie ecclésiastique, il nous reste encore à parler rapidement du but ultime de la secte maçonnico-conciliaire : la **république universelle** (revoir chapitre XIV.5).

Dans *Les documents maçonniques*, on trouve des articles fort intéressants, prouvant clairement que la S.D.N. ("Société des nations") fut une pure création maçonnique. L'O.N.U. ("Organisation des nations unies") prit le relais après la deuxième guerre mondiale. Son rôle consiste à établir progressivement un gouvernement mondial. Gouvernement mondial aux mains de qui ? Il est aisé de le deviner. Seul organisme privé, les B'naït B'rith ont un conseiller permanent à l'Organisation des nations unies. Les B'naït B'rith sont une association maçonnique mondiale réservée exclusivement aux juifs. Au siège central de l'O.N.U., un architecte pas très catholique fit ériger une "*méditation room*" (salle de méditation) avec un autel dédié "au dieu sans visage". Lors de sa venue à New York, Paul VI s'y recueillit longuement...

"A l'heure actuelle, la fraternité s'impose, l'amitié est le fondement de toute société humaine moderne... Il faut que la démocratie... s'ouvre à une conception universelle, de manière à renverser les barrières qui s'opposent à une fraternité

<sup>68</sup> in : La Franquerie : *L'infaillibilité pontificale*, page 100.

<sup>69</sup> *Quod aliquantum*.

<sup>70</sup> *Mirari vos*.

<sup>71</sup> in : Le Roux, page 29.



humaine effective" - allocution d'un dignitaire du Grand Orient ou d'un prince de l'Eglise ? Ceux qui auraient du mal à trancher cette difficile devinette consulteront la solution dans la note 72 !

Paul VI fit le panégyrique de la république universelle lors de son allocution prononcée le 4 octobre 1965 au palais des Nations unies. **"C'est comme «expert en humanité» que nous apportons à cette organisation le suffrage de nos derniers prédécesseurs, celui de tout l'épiscopat catholique et le nôtre... L'édifice que vous avez construit ne doit plus jamais tomber en ruine... Votre vocation est de faire fraterniser, non pas quelques-uns des peuples, mais tous les peuples. Qui ne voit la nécessité d'arriver ainsi progressivement à instaurer une autorité mondiale... ?".** Après la fraternité, l'égalité et la liberté : **"Que personne, en tant que membre de votre Union, ne soit supérieur aux autres : pas l'un au-dessus l'autre. C'est la formule de l'égalité... Non pas que vous soyez égaux, mais ici vous vous faites égaux... Ce que vous proclamez ici, ce sont les droits et les devoirs fondamentaux de l'homme, sa dignité, sa liberté, et avant tout la liberté religieuse. Nous sentons que vous êtes les interprètes de ce qu'il y a de plus haut dans la sagesse humaine, nous dirions presque : son caractère sacré".** Et en finale, un persiflage de l'Evangile selon saint Matthieu : "Cet édifice que vous construisez ne repose pas sur les bases purement matérielles et terrestres, car ce serait alors un édifice construit sur le sable ; il repose avant tout sur nos consciences"<sup>72</sup>. Autant dire : sur les opinions de l'homme-roi !

L'humanité eut encore droit aux éloges onusiennes de Paul VI le 4 octobre 1970 ("espoir d'une communauté mondiale fraternelle où chacun puisse mener une vie vraiment humaine") et le 10 décembre 1973 ("plein appui moral à l'idéal commun contenu dans la déclaration des droits de l'homme").

Son successeur continua dans la même lignée. Nulle part, il parla de la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Tout autre est la véritable doctrine de l'Eglise ! La paix passe par le Christ, et exclusivement par Lui ! Pie XI critiqua les efforts stériles de la Société des nations pour établir une paix mondiale en dehors du Roi des nations. "Il n'est point d'institution humaine en mesure d'imposer à toutes les nations une sorte de code international, adapté à notre époque, analogue à celui qui régissait au Moyen Age cette véritable Société des nations qui s'appelait la chrétienté. Mais il est une institution divine capable de garantir l'inviolabilité du droit des gens ; une institution qui, embrassant toutes les nations, les dépasse toutes, qui jouit d'une autorité souveraine et du glorieux privilège de la plénitude du magistère, c'est l'Eglise du Christ... Il n'y a de paix du Christ que par le règne du Christ, et... le moyen le plus efficace de travailler au rétablissement de la paix est de restaurer le règne du Christ"<sup>73</sup>. Le lecteur aura remarqué une "légère" différence avec les discours de Paul VI et Jean-Paul II...

Pie XI consacra même une encyclique entière au thème "le Christ, Roi des nations", *Quas primas* de 1925. Par cette encyclique, Pie XI instaura la fête annuelle en l'honneur du Christ-Roi, "pour incriminer et réparer en quelque manière cette apostasie publique, si désastreuse pour la société, qu'a engendrée le laïcisme. Dans les *conférences internationales* et dans les parlements, on couvre d'un lourd silence le nom très suave de notre Rédempteur". Et ce fut cette même apostasie que Paul VI et Jean-Paul II encensèrent !

Aux idéalistes généreux tentés par une paix onusienne, je propose de méditer un texte peu connu de Benoît XV. Son avertissement devrait clore le débat : "Voici que mûrit l'idée que tous les pires fauteurs de désordre appellent de leurs vœux et dont ils escomptent la réalisation : l'avènement d'une république universelle, basée sur les principes d'égalité absolue des hommes et la communauté de biens, d'où soit bannie toute distinction de nationalités et qui ne reconnaisse ni l'autorité du père sur ses enfants, ni celle du pouvoir public sur les citoyens, ni celle de Dieu sur la société humaine. Mises en pratique, ces théories doivent fatalement déclencher un régime de terreur inouïe et aujourd'hui déjà une partie notable de l'Europe en fait la douloureuse expérience"<sup>74</sup>.

Ces étranges pasteurs modernes n'hésitèrent même pas à "baptiser" la **révolution** elle-même ! Le 1<sup>er</sup> septembre 1963, Paul VI rassura son troupeau, en vantant "les grands principes de la révolution, qui n'avait rien fait d'autre que de s'approprier quelques concepts chrétiens, fraternité, liberté, égalité, progrès, désir d'élever les classes humbles". L'antienne fut reprise par Jean-Paul II en 1980, lors de sa visite en France. "Que n'ont pas fait les fils et les filles de votre nation pour la connaissance de l'homme, pour exprimer l'homme par la formulation de ses droits inaliénables ! On sait la place que l'idée de liberté, d'égalité et de fraternité tient dans votre culture, dans votre histoire. Au fond, ce sont là des idées chrétiennes".

Tout en encensant la Révolution française, ce pape n'oublia point la révolution maçonnique américaine. Il prononça une homélie le 3 octobre 1979, à Philadelphie, ville dont le nom signifie "amour des frères" ! "Philadelphie est la ville de la déclaration d'indépendance, cet important document qui contient la solennelle proclamation de l'égalité de tous les êtres humains, auxquels leur Créateur a donné des droits inaliénables... Sur la cloche de la liberté, que j'ai admirée en une autre occasion, sont inscrites les paroles de la Bible : «Proclamez la libération dans tout le pays» (Lévitique XXV, 10). Cette tradition constitue un noble défi pour toutes les futures générations d'Amérique".

Son allocution devant la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, le 8 octobre 1988, fut le comble : **"Les droits de l'homme dont nous parlons tirent leur vigueur et leur efficacité d'un cadre de valeurs dont les racines plongent profondément dans le patrimoine chrétien"**.

Cette dernière phrase ressemble à s'y méprendre à ce que disaient les adeptes du Sillon : selon eux, il ne fallait pas méconnaître ce qu'il y avait eu de "véritablement chrétien dans le tempérament révolutionnaire et jusque dans la déclaration des droits de l'homme".

<sup>72</sup> Paul VI : message de Noël 1964.

<sup>73</sup> Encyclique *Ubi arcano Dei* du 23 décembre 1922.

<sup>74</sup> in : Ploncard d'Assac : *L'Eglise occupée*, p. 251.

Peut-on concilier les principes de la révolution avec la religion chrétienne ? Au début du siècle, saint Pie X critiqua les catholiques libéraux en ces termes : **"Ils ne craignent pas de faire entre l'Evangile et la Révolution des rapprochements blasphématoires"**. De toute évidence, Paul VI et Jean-Paul II sont les fils spirituels des francs-maçons, contre lesquels Léon XIII mit en garde dans sa lettre au peuple italien du 8 décembre 1892. "Que l'on évite toute relation familière non seulement avec les impies et les libertins déclarés qui portent ouvertement au front le caractère de la secte maçonnique, mais encore avec **ceux qui se déguisent sous le masque de la tolérance universelle, du respect pour toutes les religions, de la manie de concilier les maximes de l'Evangile avec celles de la Révolution, le Christ avec Bélial, l'Eglise de Dieu avec l'Etat sans Dieu**".

### Conclusion

Certains catholiques traditionalistes croient que l'Eglise va mal, parce que "le très saint père est mal entouré". Au fond, Jean XXIII, Paul VI et Jean-Paul II seraient de bons papes, si seulement leur entourage ne les empêchait pas de prendre les bonnes mesures. C'est pourquoi nous avons jugé utile de nous étendre quelque peu sur les biographies de ces hommes. Certes, mal entourés, ils le sont, mais "qui se ressemble s'assemble"!

D'autres catholiques traditionalistes encore croient déceler dans le magistère actuel une continuité ou, tout au moins, une "non-contradiction" avec l'enseignement plurisécularisé de l'Eglise. Ils essaient de lire les textes du concile de Vatican II "à la lumière de la Tradition". Le mythe du "changement dans la continuité" fut bien entendu entretenu par les novateurs eux-mêmes, soucieux d'endormir la vigilance des fidèles, afin de les mener subtilement, par étapes bien graduées, vers la nouvelle religion universelle. Là encore, nous espérons avoir détruit un mythe dangereux. **Il n'y a aucunement continuité, mais rupture complète, inversion totale du message évangélique.**

Et si l'on nous rétorque que, dans certains discours ou dans certains passages, "le pape dit de bonnes choses", nous ferons remarquer que rien n'est plus dangereux pour les âmes confiantes que ce subtil mélange de vérité et de sophismes. "Telle page de leur ouvrage pourrait être signée par un catholique ; tournez la page, vous croyez lire un rationaliste", s'indignait déjà saint Pie X dans *Pascendi*.

Ci et là cependant, les novateurs, ces loups déguisés en brebis, ne purent s'empêcher de pousser quelques cris de triomphe. La commission pontificale "*Justitia et Pax*" fit un aveu officiel qui confirme pleinement tout notre travail. "Stimulé par la maturation de la culture civile moderne, l'Eglise a enrichi sa propre conception intégrale des droits de la personne humaine... et c'est ainsi... qu'elle **est passée d'un comportement de condamnation à un comportement positif et encourageant** que le processus historique en cours soutient et rend encore plus valable"<sup>75</sup>. En termes prosaïques : les prélats modernes ont préféré suivre le vent de l'histoire plutôt que le souffle du Saint-Esprit...

L'un des plus importants théologiens du concile de Vatican II, le père Congar, disait : "L'Eglise a fait, pacifiquement, sa révolution d'octobre"<sup>76</sup>. Ce bolchevique en soutane démontrait encore que "la déclaration sur la liberté religieuse [*Dignitatis humanae*] dit matériellement le contraire du *Syllabus*"<sup>77</sup>.

Le cardinal Ratzinger, chef de l'ex-Saint Office, disait en substance la même chose. "Contentons-nous ici de constater que le texte conciliaire [*Gaudium et spes*] joue le rôle d'un contre-syllabus dans la mesure où il représente une tentative pour une réconciliation officielle de l'Eglise avec le monde tel qu'il était devenu depuis 1789... Cette vue seule permet de comprendre le sens de cet étrange vis-à-vis de l'Eglise et du monde : par «monde», on entend, au fond, l'esprit des temps modernes, en face duquel la conscience de groupe dans l'Eglise se ressentait comme un sujet séparé qui, après une guerre tantôt chaude et tantôt froide, recherchait le dialogue et la coopération"<sup>78</sup>.

En comparant les textes de l'Eglise conciliaire avec le *Syllabus* ou "recueil des principales erreurs de notre temps" de Pie IX, fait le 8 décembre 1864, on constate que de nombreuses idées *affirmées* par les prélats actuels correspondent, presque mot pour mot, à des propositions *condamnées* par Pie IX. On aura encore remarqué l'opposition diamétrale de Jean XXIII, Paul VI et Jean-Paul II avec tous les pontifes précédents, depuis Clément XII à Pie XII, et même, dans certaines questions, depuis saint Pierre jusqu'à Pie XII.

Alors, quels papes croire ? Faut-il penser avec les modernes que certains enseignements pontificaux du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle sont dépassés, parce que les circonstances historiques ont changé ? Ou faut-il plutôt rester sur ses positions, envers et contre tout ?

La réponse est aisée : un catholique doit obligatoirement suivre l'enseignement infaillible des pontifes romains, sous peine de n'être plus catholique du tout. Reprenons quelques condamnations **infaillibles** de la franc-maçonnerie et des droits de l'homme :

Nous avons démontré au chapitre VIII que la bulle *In eminenti*, promulguée par Clément XII en 1738, était infaillible et valable à perpétuité. En s'inscrivant eux-mêmes dans des sociétés secrètes, en encensant certaines délégations officielles de la maçonnerie venues en visite au Vatican et en prétendant lever l'excommunication des francs-maçons, Roncalli et successeurs encoururent *ipso facto* excommunication et l'anathème fulminés par Clément XII.

Au cours du chapitre XVII, nous avons signalé encore que la bulle *Quo primum tempore*, publiée en juillet 1570, également infaillible, menaçait d'anathème quiconque se permettrait de modifier la messe canonisée une fois pour toutes par saint Pie V. En osant inventer, avec le secours d'un franc-maçon notoire et de six hérétiques de la religion prétendue ré-

<sup>75</sup> Commission pontificale "Iustitia et Pax" : *L'Eglise et les droits de l'homme, Cité du Vatican* 1975, page 21.

<sup>76</sup> in : Mgr Lefebvre : *Lettre ouverte aux catholiques perplexes*, Paris 1985, page 133.

<sup>77</sup> ibidem, page 133.

<sup>78</sup> Ratzinger : *Les Principes de la théologie catholique*, publié en Allemagne en 1982, traduction française 1985, p. 426-427

formée, une pseudo-messe, Paul VI attira sur lui un anathème supplémentaire. Il va de soi que les fidèles ne peuvent en aucun cas assister à une messe invalide et favorisant l'hérésie<sup>79</sup>.

De Pie VI à Pie XII, tous les papes condamnèrent la liberté des cultes. Dans sa lettre apostolique du 29 avril 1814, Pie VII qualifia cette doctrine de "désastreuse et à jamais déplorable *hérésie*". Au cours de la séance de promulgation de la déclaration *Dignitatis humanæ*, le 7 décembre 1965, la liberté religieuse fut acceptée par 2308 voix contre 70, ce qui veut dire que ce jour-là, 2308 évêques - dont celui de Rome devinrent *hérétiques*.

Au cours de ce même vote, ils accréditèrent encore une autre "liberté exécrationnelle pour laquelle on n'aura jamais assez d'horreur" (Grégoire XVI), la liberté de presse, contestant ainsi l'attitude constante la papauté de combattre les mauvais livres, usage remontant aux saint Apôtres eux-mêmes !

En outre, les 2221 évêques - dont celui de Rome - qui votèrent, le 28 octobre 1965, la déclaration *Nostra ætate* du deuxième concile de Vatican, tombèrent par ce fait directement sous un anathème du premier concile de Vatican<sup>80</sup>.

L'idéologie *droitsdelhomme* fut constamment condamnée dès son apparition en 1789, et si l'on veut, même avant, puisque les papes condamnèrent les principes qui, avant la déclaration des droits de l'homme, circulaient clandestinement en loge. Cette attitude *constante et unanime* de la papauté constitue le magistère *ordinaire* universel, qui, lui aussi, jouit du privilège de l'infailibilité.

Le communisme, l'une des conséquences des droits de l'homme, fut condamné *constamment et unanimement* par les papes depuis son apparition dans les années 1840. Là encore, le magistère ordinaire universel infailible fut contredit par Paul VI et Jean-Paul II, fourriers de la révolution mondiale.

De plus, Pie IX condamna les principes de 89 (et leurs émanations, le socialisme et le communisme, "sortes de peste") en exerçant le magistère *extraordinaire* infailible avec son encyclique *Quanta cura*, à laquelle était annexé le *Syllabus*. "Au milieu d'une telle perversité d'opinions corrompues, nous souvenant de notre charge apostolique, dans notre plus vive sollicitude pour notre très sainte religion, pour la saine doctrine, et pour le salut des âmes confiées par Dieu, et pour le bien de la société humaine elle-même, nous avons jugé bon d'élever à nouveau notre voix apostolique. En conséquence, toutes et chacune des opinions déréglées et des doctrines rappelées en détail dans ces lettres [les textes antérieurs de Pie IX, repris dans le *Syllabus*], nous les réprouvons proscrivons et condamnons de notre autorité apostolique ; et nous voulons et ordonnons que tous les fils de l'Eglise catholique les tiennent absolument pour réprouvées, proscrites et condamnées".

Ce passage de *Quanta cura* comporte les trois éléments requis pour l'infailibilité. 1. parlant en tant que pasteur et docteur de tous les fidèles ; 2. Pie IX définit une doctrine concernant la foi et les mœurs ; 3, qui doit être tenue par toute l'Eglise. De plus, Léon XIII écrivait dans *Immortale Dei* : "Pie IX, chaque fois que l'occasion s'en présenta, condamna les fausses opinions les plus en vogue, et ensuite il en fit faire un recueil [en latin : *syllabus*], afin que, dans un tel déluge d'erreurs, les catholiques eussent une direction sûre".

Saint Pie X mit encore en valeur l'infailibilité non seulement du *Syllabus*, mais de tout le magistère ordinaire universel des papes condamnant les droits de l'homme, allant de Pie VI à Pie X. Il obligea tout le clergé à prêter un "serment anti-moderniste"<sup>81</sup>. Le premier paragraphe - donc le plus important - était ainsi formulé : "Je, N., embrasse et reçois fermement toutes et chacune des vérités que l'Eglise, par son magistère **infailible**, a définies, affirmées et déclarées, **principalement ces chefs de doctrine qui sont directement dirigées contre les erreurs de ce temps**".

Le serment anti-moderniste subit un sort caractéristique des temps modernes : l'an de grâce 1967, Paul VI le supprima purement et simplement. Il n'était plus à un parjure prêt.

Qui croire ? L'hésitation n'est pas permise : il **est obligatoire pour tout catholique, s'il ne veut pas apostasier la foi, de rejeter fermement les droits de l'homme. Le magistère infailible de l'Église l'ordonne catégoriquement ; quiconque y contrevient a par ce fait complètement apostasié !**

Quelle est la conséquence de cette apostasie ? Lisons la profession de foi de saint Athanase : "**Quiconque veut être sauvé doit, avant tout, tenir la foi catholique : celui qui ne la garde pas entière et pure ira, sans aucun doute, à sa perte éternelle**"<sup>82</sup>.

La doctrine proférée par Jean XXIII, Paul VI et Jean-Paul II n'est absolument pas catholique. Si elle ne vient pas du Saint-Esprit, de qui vient-elle alors ? Quelques citations nous éclaireront.

Avant de fournir ces textes, nous expliquerons juste l'ordre dans lequel ils seront présentés. Mgr Henri Delassus, qui comprit si bien *La conjuration antichrétienne*, disait que pour bâtir le Temple de la Contre-Eglise, il fallait des ouvriers, des contremaîtres et un architecte. C'est dans cet ordre-là que nous **avons** classées les citations ci-dessous.

Voici le portrait du pape idéal, tel que le souhaite en 1903 la revue maçonnique *Acacia* : "Un pape qui desserrerait les liens du dogmatisme tendus à l'excès, qui ne prêterait pas l'oreille aux théologiens fanatiques et dénonciateurs d'héré-

<sup>79</sup> Le nouveau rite n'est pas une messe catholique, mais une synaxe protestante. Certains traditionalistes, désireux de concilier, pensent que la nouvelle messe est valide, si le prêtre "a l'intention de faire ce que l'Eglise a toujours fait". Or Léon XIII détruit ce sophisme dans sa lettre apostolique infailible *Apostolicæ curæ* de septembre 1896. Au sujet de la validité des ordinations anglicanes, Léon XIII décrète : "Est valide tout sacrement conféré par un hérétique ou un homme non baptisé, pourvu qu'il soit conféré selon le rite catholique. Au contraire, si le rite est modifié dans le dessein manifeste d'en introduire un autre non admis par l'Eglise et de rejeter celui dont elle se sert, alors évidemment, non seulement l'intention nécessaire au sacrement fait défaut, mais il y a une intention contraire et opposée au sacrement". Cette définition s'applique aussi bien sur les ordinations anglicanes que sur la nouvelle messe de Paul VI.

<sup>80</sup> Concile de Vatican I (1870) : *De revelat.*, canon 3 (cité dans *Pascendi*) : "Si quelqu'un dit que l'homme ne peut être élevé à une connaissance et à une perfection qui surpassent la nature, mais qu'il peut et qu'il doit, par un progrès continu, *parvenir enfin de lui-même à la possession de tout vrai et de tout bien*, qu'il soit anathème". Concile de Vatican II (1965) : *Nostra ætate* : "Le bouddhisme enseigne... une voie par laquelle les hommes... pourront... *atteindre l'illumination suprême par leurs propres efforts*".

<sup>81</sup> Extrait du moto proprio de saint Pie X établissant des lois pour repousser le péril du modernisme, 1<sup>er</sup> septembre 1910.

<sup>82</sup> *Quicumque*, profession de foi de saint Athanase, qui vécut de 298 à 373.

sies, qui laisserait les exégètes travailler à leur guise, se bornant à maintenir une unité qui serait plutôt une solidarité entre les diverses branches de l'Eglise, qui n'entrerait pas en lutte avec les gouvernements, qui pratiquerait et recommanderait la tolérance entre les autres religions, même envers la libre-pensée, qui ne renouvellerait pas l'excommunication de la franc-maçonnerie"<sup>83</sup>. Comme on dit dans les romans : une ressemblance avec des personnes vivantes ou défuntes serait purement fortuite...

Au moment du concile de Vatican II, le frère Marsaudon jubila : "Pie IX, Léon XIII même sont désormais, nous n'oserions dire condamnés, mais singulièrement oubliés... Aujourd'hui, on parle non seulement de rapprochement, mais - c'est cela la révolution de Jean XXIII - de liberté de conscience. Nous ne pensons pas qu'un franc-maçon digne de ce nom, et qui s'est lui-même engagé à pratiquer la tolérance, ne puisse se féliciter sans aucune restriction des résultats irréversibles du Concile". Les catholiques "ne devront pas oublier... que tout chemin mène à Dieu... et se maintenir dans cette courageuse notion de la liberté de pensée, qui, **partie de nos loges maçonniques, s'est étendue magnifiquement au-dessus du dôme de saint Pierre**"<sup>84</sup>.

En 1986, contemplant le panthéon des religions à Assise, le grand maître du Grand Orient d'Italie s'écria avec satisfaction : "La sagesse maçonnique a établi que personne ne peut être initié s'il ne croit pas au G.A.D.L.U. [Grand Architecte De L'Univers], mais que personne ne peut être exclu de notre famille à cause du Dieu auquel il croit et à cause de la manière dont il l'honore. Notre interconfessionalisme nous a valu l'excommunication reçue en 1738 de la part de Clément XII. Mais l'Eglise était certainement dans l'erreur, s'il est vrai que le 27 octobre 1986 l'actuel pontife a réuni à Assise des hommes de toutes les confessions religieuses pour prier ensemble pour la paix. Et que cherchaient d'autre nos frères, quand ils se réunissaient dans les temples, sinon l'amour entre les hommes, la tolérance, la solidarité, la défense de la dignité de la personne humaine, se considérant égaux, au-dessus des *credo* politiques, des *credo* religieux et des couleurs de la peau ?"<sup>85</sup>.

La réunion d'Assise fut une étape sur la route vers la religion universelle. Nous avons vu Jean-Paul II se réjouir de "devenir le représentant de la religion universelle". Quelle religion universelle ? Rappelons que Kotlarczyk, le maître du jeune Wojtyła, lut et médita des textes occultistes de Blavatsky et Besant. Helena Blavatsky entretenait des rapports individuels très serrés avec la maçonnerie. Annie Besant, deuxième membre fondateur de la théosophie, y obtint rapidement les plus hauts degrés et fut vénérable d'honneur de la loge de Londres. En octobre 1897, elle traça le plan suivant : "Le christianisme ésotérique [celui de l'Eglise de Jean] et la co-maçonnerie apparaissent... comme les deux faces complémentaires d'une même entreprise. Qu'on se souvienne aussi de la prétention qu'a la maçonnerie, d'une façon générale, de constituer un lien entre tous les peuples et entre tous les cultes... Ce que nous avons à faire maintenant, c'est de nous embarquer dans une période constructive, durant laquelle la société théosophique s'efforcera de se faire le centre de la religion du monde. Religion dont le bouddhisme, le christianisme et l'islamisme et toutes les autres sectes sont les parties intégrantes. En fait, nous considérons que nous représentons, seuls, l'Eglise universelle éclectique et réellement catholique, reconnaissant comme frères et comme fidèles tous ceux qui, sous chaque forme de culte, recherchent la vérité et la justice"<sup>86</sup>. Presque un siècle plus tard, cet idéal de la Contre-Eglise fut popularisé par celui qui était censé représenter l'Eglise catholique!

Après avoir enregistré la satisfaction des francs-maçons, montons un cran dans la hiérarchie. Jean Daniel, juif séfaraïde, écrivit dans son éditorial pour le *Nouvel Observateur* : "Ce qui s'est passé dans cette Eglise catholique... est tout simplement, je vous le dis, révolutionnaire... Les deux France issues de 1789, c'était bien celle, d'une part, de la tradition catholique, et de l'autre, bien séparée, celle, chrétienne ou pas selon les siècles, de la liberté. Pour que la révolution fût vraiment terminée, il ne fallait pas seulement que tous devinssent républicains. Ni que ce fût la droite qui instituât la république. Il fallait que l'Eglise catholique se transformât profondément dans certains de ses rites et dans toutes ses nostalgies. Il fallait qu'après s'être laissé arracher son pouvoir temporel, elle cessât d'être la référence, la caution, le soutien d'une seule France. Il fallait qu'elle se souvînt qu'elle a pu susciter des Lamennais... Or c'est arrivé... **L'un des vrais effets de cette transformation, ce fut le retour aux sources juives du christianisme. La réhabilitation d'une civilisation judéo-chrétienne inséparable de la démocratie**".

Jean Daniel accueillit avec joie ce qu'il appelait à juste titre "la révolution du sommet" de l'Eglise. **"Cette révolution est arrivée, à la fin des années 50 et au début des années 60... C'était aussi important que 1789... Comment ne pas voir qu'il faut aider l'Église à parfaire sa révolution. Qu'il faut, par notre accueil, l'aider à diffuser à la base l'initiative de la hiérarchie. Qu'il faut se garder, par rejet sectaire et global, de donner aux fidèles encore tièdes la tentation extrême d'une restauration"**<sup>87</sup>.

Maintenant, montons au sommet de la pyramide, là où se trouve le grand chef de la révolution. Lui non plus n'est pas mécontent du travail accompli depuis quelque temps. Une mesure lui fit particulièrement plaisir : le 15 août 1972, Paul VI, son dévoué serviteur, supprima l'ordre des exorcistes...

<sup>83</sup> *Acacia*, septembre 1903, in : *Lecture et Tradition*, numéro 94, mars/avril 1982, page 25.

<sup>84</sup> *L'œcuménisme*... page 119-121.

<sup>85</sup> Discours final prononcé par le grand maître Armando Corona à la grande loge de "L'Equinoxe De Printemps", publié dans *Hiram*, l'organe du Grand Orient d'Italie, avril 1987 ; in *Courrier de Rome* (éd. française du périodique romain *Si si no no*), n° 88 (278), janvier 1988.

<sup>86</sup> in : Le Roux, page 84.

<sup>87</sup> "La mémoire et le pardon", *Nouvel Observateur* du 1<sup>er</sup> au 7 juin 1989, page 65.